



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 024 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 22 novembre 2006

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 22 novembre 2006

• (1555)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue, monsieur le ministre.

Comme nous sommes en retard depuis le début de la journée, nous commençons avec un certain décalage. Votre horaire vous accorde-t-il un peu de latitude, monsieur le ministre?

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères): Je suis à votre service, monsieur le président.

Le président: Je l'apprécie.

Comme nous allons accueillir d'autres témoins pour la deuxième partie de la réunion, nous allons essayer de nous limiter à ce qui est nécessaire.

Comme à l'habitude, je vais vous inviter à faire une déclaration d'ouverture après quoi nous passerons aux questions. Nous sommes heureux de vous accueillir de nouveau à notre comité. Comme vous le savez, la situation évolue en Afghanistan et nous nous réjouissons de vous avoir ici.

Vous avez la parole.

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, permettez-moi de vous présenter Randolph Mank qui est directeur général pour l'Asie méridionale.

Le président: Bien. Merci.

L'hon. Peter MacKay: Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je tiens d'abord à vous remercier de me donner l'occasion de m'exprimer sur le rôle qu'a joué le Pakistan et qui est un important élément de la mission globale dans ce pays.

Ce rôle déterminant doit se poursuivre. Le Pakistan doit continuer d'aider l'OTAN et le Canada à atteindre leurs objectifs en Afghanistan. Le comité est bien avisé de se pencher sur cette question maintenant, étant donné que la communauté internationale demande de plus en plus au Pakistan de participer à la stratégie pour l'Afghanistan. Les Canadiens en conviendront, j'en suis sûr.

Il en a beaucoup été question ces derniers temps, dans les cercles publics et privés. Après plus de 30 ans d'agitation et de guerre civile, il est temps que l'Afghanistan réintègre le concert des nations en tant qu'État démocratique stable, sûr et autonome qui ne doit jamais plus redevenir un repaire pour des groupes terroristes. C'est un objectif à long terme qui donne tout leur sens à nos activités d'édification du pays, activités qui entrent dans trois grandes catégories selon l'objectif visé, à savoir: contribuer à stabiliser le pays; contribuer à renforcer la gouvernance pour la rendre responsable et représentative; contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des Afghans.

Monsieur le président, les Canadiens sont en Afghanistan pour défendre les intérêts nationaux du Canada en luttant contre la menace du terrorisme international. Le Canada et ses partenaires internationaux ont les moyens et je dirais même l'obligation morale d'aider l'Afghanistan à se rebâtir afin que ses habitants puissent vivre à l'abri de l'oppression et de la violence et ne plus connaître les conditions exécrables qui régnaient sous le régime des talibans.

Après son élection, notre nouveau gouvernement a clairement fait savoir que nous défendons les valeurs fondamentales canadiennes: la liberté, la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne. Nous faisons notre travail à titre de partenaire responsable de l'OTAN et d'acteur sur la scène mondiale pour défendre ces valeurs. Nous défendons ces principes et ces valeurs en même temps que nous apportons une aide humanitaire et un soutien à cette région.

Nos efforts rapportent déjà. L'Accord de Bonn de décembre 2001, auquel ont souscrit des intérêts afghans très divers, a défini la première phase d'un effort national visant la reconstruction et la consolidation du pays. Cet accord a permis de dresser les grandes lignes d'un plan d'action général et un calendrier en vue de l'instauration d'un nouvel État afghan démocratique. L'Accord de Bonn a mené à la création d'une nouvelle constitution et à la tenue réussie d'élections présidentielles, parlementaires et provinciales où le taux de participation a été élevé. Plus de 60 p. 100 des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote, dont près de la moitié étaient des femmes, ce qui, je m'empresse de le préciser, était du jamais vu dans ce pays.

Monsieur le président, les Afghans ont fait preuve d'une remarquable détermination en participant, souvent sous la menace de violences, à ces élections historiques. Ce faisant, ils ont clairement indiqué leur intention de donner une nouvelle orientation à leur pays par le biais du processus démocratique. Les élections sont, certes, importantes, mais la démocratie est le chemin le plus sûr et le plus rapide vers une stabilité durable.

[Français]

Maintenant que les étapes énoncées dans l'Accord de Bonn ont été franchies, une nouvelle feuille de route de cinq ans, le Pacte pour l'Afghanistan, a fait l'objet d'une entente en janvier dernier entre le gouvernement afghan et 60 autres pays. Le pacte guidera, au cours des cinq prochaines années, nos efforts communs en vue de la réalisation de la nouvelle phase de redressement de l'Afghanistan. Le pacte est une stratégie quinquennale complète comportant des objectifs à atteindre en matière de sécurité, de gouvernance et de développement, objectifs que le gouvernement afghan et ses partenaires internationaux ont convenu de poursuivre de concert.

[Traduction]

C'est pourquoi, monsieur le président, le Canada a mobilisé des éléments des Forces canadiennes, du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence canadienne de développement international et de la Gendarmerie royale du Canada pour qu'ils participent à une démarche pangouvernementale visant à réaliser les objectifs du Pacte. En unissant nos efforts, nous favorisons: l'instauration d'un climat stable et sûr en Afghanistan; le renforcement des capacités de gouvernance de ce pays; la réforme du secteur de la sécurité en Afghanistan, y compris le travail de police et les contrôles à la frontière.

L'objectif global de ces activités est, bien entendu, de créer un contexte propice à nos efforts de reconstruction. En rassemblant ce que le Canada a de mieux à offrir, nous apportons beaucoup aux efforts internationaux de reconstruction et de stabilisation en Afghanistan. Mais il reste encore beaucoup à faire.

La mise en oeuvre du Pacte pour l'Afghanistan et la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés avec le gouvernement de l'Afghanistan et nos partenaires internationaux représenteront un énorme défi dont nous ne pourrions échapper sans en payer un prix tout aussi énorme. Certains disent que c'est le grand défi de notre époque et que les futures générations de notre pays considéreront que ce moment de notre histoire a été décisif.

L'édification d'un pays étant un processus complexe, seuls des efforts concertés et soutenus de la part de l'ensemble des acteurs seront garants de notre réussite. Le Canada et l'OTAN reconnaissent depuis longtemps la nature régionale de l'exercice d'édification que nous avons entrepris de mener à bien en Afghanistan. La tenue, l'an dernier, d'une Conférence sur la coopération économique régionale en Afghanistan, la CCERA, a permis de faire porter l'accent sur la reconstruction de l'économie afghane et sur l'instauration de la stabilité en Afghanistan.

Les réunions de la CCERA rassemblent des représentants du Canada, de l'Afghanistan et des pays voisins, ainsi que des représentants des pays du G8 et des grandes organisations internationales. Elles ont pour but d'élaborer des plans de coopération régionale et de promouvoir le développement économique et la sécurité en Afghanistan et dans l'ensemble de cette région. Soit dit en passant, monsieur le président, mon collègue, le secrétaire parlementaire des Affaires étrangères, M. Deepak Ohrai, revient tout juste de représenter le Canada à la deuxième édition de cette conférence qui s'est tenue la semaine dernière à New Delhi.

Nous reconnaissons l'importance de mécanismes multilatéraux comme la CCERA, mais nous estimons aussi qu'il faut traiter bon nombre des problèmes auxquels nous avons à faire face comme les problèmes qui se posent entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats. C'est en reconnaissant ce fait que la Commission tripartite a été mise sur pied en juin 2003. La Commission est un groupe de représentants militaires et diplomatiques du Pakistan, de l'Afghanistan et de l'OTAN qui se réunissent tous les deux mois environ pour prendre des mesures destinées à améliorer la coopération en matière de sécurité entre les différents acteurs. La dix-neuvième réunion de la Commission tripartite vient de prendre fin à Kaboul le 12 novembre. Parmi les questions dont discute actuellement la Commission, mentionnons: la sécurité de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan dont nous allons sûrement parler davantage ici; l'amélioration de l'échange de renseignements militaires entre les parties; l'élaboration de contre-mesures plus efficaces pour lutter contre les engins improvisés; et enfin, le renforcement de la coopération opérationnelle entre l'OTAN et les forces de sécurité afghanes.

Par la mise sur pied de la Commission tripartite, nous reconnaissons le fait que la solution à bon nombre des problèmes que nous avons à surmonter en Afghanistan ne sera pas trouvée uniquement à l'intérieur des frontières afghanes. Et le rôle à part entière que joue le Pakistan dans la Commission est une reconnaissance du fait que parmi les voisins de l'Afghanistan, c'est le Pakistan le plus d'important. C'est pour de multiples raisons qu'il en est ainsi, mais, d'une manière ou d'une autre, elles nous ramènent toutes au fait que la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan n'est pas contrôlée ou surveillée autant qu'elle le devrait. Vous avez souvent entendu les qualificatifs « poreuse » et « transparente » pour la décrire.

Malgré les nombreux efforts déployés, il demeure que près de 40 millions de Pachtounes vivent le long de cette frontière et c'est parmi ces tribus pachtounes que les insurgés talibans qui attaquent nos troupes trouvent la majorité de leur appui — ce n'est pas la seule raison, mais c'est la principale. De plus, on estime qu'environ 30 000 Pachtounes franchissent quotidiennement la frontière sans obstacle.

Si vous me le permettez, monsieur le président, et pour replacer le tout dans son contexte historique, je rappellerai que cette frontière a été officiellement tracée en 1893 par le gouvernement britannique de l'époque — en fait par le gouvernement des Indes — et par le Royaume de l'Afghanistan. Celle-ci a été traitée comme une frontière internationale, mais qui n'a toutefois jamais été reconnue par l'Afghanistan qui la conteste depuis ce moment-là.

• (1600)

Monsieur le président, nous reconnaissons les efforts considérables que le Pakistan a déployés pour essayer de freiner l'infiltration d'éléments pakistanais en Afghanistan à partir de sa frontière. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Il a été question d'ériger des clôtures, de poser des mines, ce à quoi nous nous sommes opposés, et d'assurer une surveillance aérienne. Je reviendrai sur ce sujet également, mais il faut savoir que le Pakistan a déployé 90 000 soldats pour surveiller sa frontière avec l'Afghanistan et environ 800 d'entre eux ont trouvé la mort dans des combats contre les insurgés depuis 2002 — nous croyons néanmoins que le gouvernement du président Moucharraf peut et doit faire davantage. Et, monsieur le président, le Canada est prêt à aider.

Comme je l'ai dit au premier ministre Aziz du Pakistan lors de la récente conférence internationale sur le micro-crédit à Halifax, le Canada entretient avec son pays une « amitié stratégique » fondée sur un large éventail d'intérêts mutuels. Bien que les inquiétudes concernant la sécurité soient la première raison de notre engagement, nous sommes conscients qu'il y a des limites à ce que la coopération militaire à elle seule ne peut nous permettre de réussir.

Le Canada a fait beaucoup ces dernières années pour aider le Pakistan en dehors du domaine de la sécurité. Par exemple, l'Agence canadienne de développement international contribue beaucoup aux efforts de développement du Pakistan, notamment par le truchement d'un programme novateur par lequel 132 millions de dollars de créances dues au Canada seront échangées contre des dépenses en éducation. Nous espérons que grâce à cette initiative, le gouvernement du Pakistan sera mieux en mesure de renforcer et d'étendre le système d'enseignement public, ce qui devrait, en théorie, mettre fin aux situations qui ne laissent aux parents d'autre choix que d'envoyer leurs enfants dans des madrassas non reconnues pour qu'ils puissent fréquenter l'école. Nous avons, malheureusement, constaté que ces madrassas sont souvent des centres de recrutement pour les extrémistes.

[Français]

Le Canada a en outre contribué généreusement aux secours et au travail de reconstruction après le tremblement de terre qui a secoué le Pakistan en octobre 2005. Le mois dernier, à l'occasion du premier anniversaire du tremblement de terre, la ministre responsable de l'aide internationale, Mme Verner, a annoncé le versement de 40 millions de dollars de plus en aide à la reconstruction. Le Canada a versé au total plus de 130 millions de dollars.

• (1605)

[Traduction]

Par delà ces efforts, nous nous estimons privilégiés d'avoir une relation suffisamment bien établie avec le Pakistan pour faire la promotion des valeurs canadiennes auprès du gouvernement Moucharraf, notamment le respect des droits de la personne, la démocratie et la saine gouvernance, ainsi que les objectifs de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement.

Dans nos relations bilatérales, nous avons toujours préconisé une séparation plus nette entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire au Pakistan et un renforcement de l'adhésion de ce pays aux principes démocratiques. Le président Moucharraf s'est engagé à tenir des élections libres et démocratiques en 2007 et nous avons d'ailleurs déjà travaillé avec le Pakistan dans le passé pour pousser ce pays à adhérer davantage à de véritables principes démocratiques. Bien que nous n'ayons pas toujours été du même avis sur ces questions, le gouvernement pakistanais n'a jamais refusé de discuter de ces questions délicates avec nous. C'est vrai de la rencontre que j'ai eue avec le premier ministre du Pakistan, il y a quelques semaines à peine.

En fait, l'engagement politique et militaire du Canada avec le Pakistan n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. En mars dernier, le premier ministre Harper et le ministre de la Défense O'Connor ont effectué une visite au Pakistan, et le ministre O'Connor y est retourné en septembre. À ces deux occasions, nous avons tenu à rappeler au gouvernement pakistanais l'importance de notre mission de sécurité et de développement en Afghanistan ainsi que l'importance que nous attachons à la collaboration du Pakistan. Nous avons également fait part au gouvernement pakistanais de nos inquiétudes face aux activités des insurgés en territoire pakistanais. Le premier ministre pakistanais Aziz et moi-même avons d'ailleurs discuté de ces questions plus tôt ce mois-ci, lors de notre rencontre à Halifax. J'avais eu des entretiens semblables avec le président Moucharraf lors de son passage à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le mois dernier.

Le Canada, tout comme ses alliés, continue d'encourager le Pakistan à multiplier ses efforts pour empêcher les insurgés de traverser la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Plus précisément, nous avons demandé au Pakistan de s'appliquer : à rechercher et à arrêter les talibans les plus influents au Pakistan; à renforcer la sécurité à la frontière; à signer, ratifier et appliquer les principales conventions et résolutions des Nations Unies contre le terrorisme; à adopter des lois plus sévères pour contrer le blanchiment d'argent, les faire respecter ces lois et à former les policiers à la lutte contre la narcotraffic; à empêcher les insurgés d'exploiter les camps de réfugiés au Pakistan. Nous croyons qu'il s'agit là d'objectifs réalistes que le Pakistan peut atteindre soit seul soit avec de l'aide, et qui pourront contribuer à ce que les buts poursuivis par la communauté internationale en Afghanistan soient atteints.

Monsieur le président, je crois que vous constaterez à la lecture des retranscriptions, que le ministre de la Défense nationale, qui a

témoigné devant vous, a également parlé d'autres mesures destinées à redonner confiance à tout le monde, notamment grâce à l'échange d'officiers de liaison — parce que je pense que cette proposition a été suivie d'effets — les Pakistanais ayant un officier de liaison en Afghanistan et un des nôtres étant détaché au sein de l'armée pakistanaise.

Nous demandons au Pakistan de faire davantage, mais je suis conscient que nous pouvons nous aussi améliorer notre façon de collaborer avec ce pays. Nous nous employons, de concert avec les forces de sécurité et de police pakistanaises, à accroître la capacité de ce pays de s'attaquer aux divers problèmes touchant la gestion de sa frontière. Nous nous efforçons également de bonifier les ententes de liaison entre les forces canadiennes basées en Afghanistan et les Forces armées pakistanaises. Et, parce que nous sommes convaincus que la sécurité n'est pas uniquement une affaire de menaces militaires, nous cherchons des façons novatrices de mieux exploiter nos outils d'aide au développement pour améliorer les conditions de vie de part et d'autre de la frontière pakistano-afghane. De cette façon, nous espérons donner aux jeunes qui sont les plus susceptibles de prêter l'oreille à la propagande des insurgés, une raison de rejeter leur appel à adhérer à leur cause.

[Français]

Je peux vous donner deux exemples concrets d'autres types d'activités en cours de planification.

[Traduction]

La capacité des forces de sécurité pakistanaises dans les régions frontalières est restreinte, surtout en raison des difficultés énormes posées par le terrain accidenté. Le personnel militaire est éparpillé et manque souvent d'équipement convenable, notamment en matière de technologie des communications. Ce manque de capacité explique une certaine anarchie dans les régions frontalières et nuit aux efforts accomplis par le gouvernement pour empêcher les insurgés de franchir la frontière.

Grâce au Fonds pour la paix et la sécurité mondiales et au Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes, administrés par mon ministère, nous comptons accroître la capacité des forces de sécurité pakistanaises. Parmi les projets au stade de la planification, mentionnons : un cours de renforcement des capacités de la politique pakistanaise dont l'objectif est de faire travailler des formateurs de la GRC avec le Pakistan pour améliorer la formation professionnelle du personnel de sécurité et d'application de la loi en poste le long de la frontière et ailleurs; la fourniture d'équipement de communications approprié aux autorités pakistanaises compétentes afin : d'aider à sécuriser la frontière pakistano-afghane et de réagir aux menaces — c'est-à-dire de repérer et d'intercepter les contrebandiers et les insurgés qui franchissent la frontière.

Il ne s'agit que de quelques exemples de notre action, puisque nous continuons de travailler à la fois avec le Pakistan et nos alliés de l'OTAN pour chercher de nouvelles possibilités de collaboration.

Monsieur le président, j'aimerais en terminant vous redire à quel point j'apprécie le travail que votre comité accomplit et vous féliciter de reconnaître l'importance du rôle que joue le Pakistan dans la réalisation des objectifs du Canada et de ses alliés en Afghanistan. Nous faisons face, dans cette région, à des problèmes complexes auxquels il n'existe pas de solution facile. Mais j'ai confiance que nous pourrions travailler de concert avec le Pakistan et la communauté internationale pour résoudre les problèmes qui se posent. Pour paraphraser mon collègue, le ministre O'Connor, je dirai que nous apprécions ce que fait le Pakistan, mais que nous savons qu'il peut faire davantage.

Merci du temps que vous m'avez consacré. Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

• (1610)

Le président: Monsieur beaucoup, monsieur le ministre.

Nous allons entamer notre première série de questions de 10 minutes.

C'est M. Dosanjh qui va commencer.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Merci.

Merci d'avoir répondu à notre invitation, monsieur MacKay.

J'ai deux ou trois questions à vous poser, monsieur le ministre. La première concerne le Pakistan. Dans votre introduction, vous nous avez essentiellement résumé ce que nous essayons de faire pour pousser le Pakistan à agir. Or, je ne pense pas que le monde ait été témoin de beaucoup d'action du côté du Pakistan. En un certain sens, et je ne veux pas vous critiquer vous personnellement, je trouve que vous avez excusé le gouvernement du Pakistan, au nom du gouvernement du Canada, de ne pas avoir fait ce que nous voulions qu'il fasse à la frontière.

Le Pakistan est une terre d'asile pour les terroristes qui s'entraînent en passant par les madrassas et autres, surtout dans la région frontalière avec l'Afghanistan. Il y a longtemps déjà que le Pakistan n'a pas mis la main sur un responsable taliban, mais tout le monde soupçonne que des hauts responsables de ce mouvement, surtout le mollah Omar et d'autres, vivent au Pakistan et beaucoup savent même où ils se trouvent. Le Pakistan s'est contenté de nous livrer quelques personnages de second ordre d'Al Qaïda, à une exception ou deux près. Le gouvernement pakistanais a en fait conclu des accords de non agression avec les groupes de talibans ou ceux qui les commanditent, au point qu'au cours des derniers mois, on a constaté une augmentation de 300 p. 100 des attaques en Afghanistan, contre les troupes alliées sont les nôtres.

Je comprends qu'il est nécessaire d'exhorter le Pakistan à collaborer avec nous, mais force est de constater que votre gouvernement n'a aucun problème à bichonner ce pays sur la scène internationale tout en jouant les matadors avec la Chine.

J'aimerais savoir pourquoi votre gouvernement n'a pas le courage de dire clairement et carrément que le Pakistan doit se conformer à certaines attentes. Je comprends bien qu'il faille l'aider; je comprends bien qu'il faille former les Pakistanais. J'aimerais savoir ce que vous avez véritablement l'intention de faire. Comment entendez-vous parvenir à cet objectif quand on constate que Moucharraf rejette simplement du revers de la main les critiques de Blair et d'autres qui lui reprochent de ne pas faire ce qu'il faut pour nous aider?

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Dosanjh, pour cette question.

Comme vous avez été ministre de la Défense durant une grande partie de la période dont vous venez de parler, j'ai l'impression que vous partagez mes frustrations.

Tout d'abord, je ne suis absolument pas venu excuser le Pakistan. En fait, chaque fois que nous en avons eu l'occasion, dans des tribunes privées ou publiques comme celle-ci, nous avons ouvertement encouragé le Pakistan à améliorer ses efforts, pour ne pas dire que nous l'avons exigé. Nous lui demandons d'intervenir davantage dans les domaines que vous avez mentionnés et dont j'ai parlé en introduction, nous exigeons qu'il redouble d'efforts à la frontière et qu'ils fassent véritablement la chasse aux insurgés talibans, aux responsables comme aux simples exécutants.

Je ne suis pas ici pour présenter des excuses au nom de qui que ce soit. Je suis ici pour vous expliquer ce que mon gouvernement fait. Je vous dirai que nous intervenons régulièrement, souvent et directement auprès des hauts responsables pakistanais et que nous entendons continuer ainsi.

Je trouve ironique que, d'un côté, votre parti nous blâme d'agir de la sorte et d'intervenir aussi directement auprès des Pakistanais, et que d'un autre côté il nous critique parce que nous n'agissons pas de la même façon auprès d'autres pays. Vous exigez même que nous agissions à l'identique. Votre discours n'est pas cohérent. Il faut tenir la même ligne de conduite avec tous les pays. Chaque fois que nous aurons l'occasion de rencontrer des hauts responsables et que nous pourrons faire passer ce genre de message bien senti, nous le ferons.

Nous sommes au fait des réalités les plus évidentes que vous venez de décrire avec des effets de manches, je veux parler des allées et venues des responsables talibans. C'est pour cela que nous insistons auprès des Pakistanais: nous voulons qu'ils agissent, qu'ils améliorent la sécurité à la frontière et qu'ils soient plus francs dans leur collaboration avec les Nations Unies. C'est le message que nous avons adressé au président Moucharraf quand nous l'avons rencontré à New York.

Aucune de ces solutions n'est évidente sans la pleine participation du Pakistan. Il s'agit d'un pays souverain, tout comme le nôtre. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'insister auprès des Pakistanais, avec tout le respect qu'on leur doit, pour qu'ils agissent dans le sens souhaité.

Personnellement, j'estime que c'est par l'application de ces mesures à la frontière que nous parviendrons, le plus directement qui soit, à réaliser nos objectifs mutuels consistant à endiguer le flot d'insurgés.

Or, comme vous le savez fort bien, les Pachtounes traversent cette frontière dans les deux sens non pas depuis des centaines, mais bien depuis des milliers d'années. Ce n'est certainement pas quelque chose que nous pouvons stopper du jour au lendemain.

Considérez la durée de notre mission, soit cinq ans, par rapport au temps qui s'est écoulé depuis que ces gens-là ont commencé à franchir la frontière.

• (1615)

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Passons à autre chose. Les journaux et d'autres sources nous apprennent que de nombreuses agences d'aide présentes en Afghanistan sont paralysées ou ne veulent plus travailler sur place à cause de la situation qui règne là-bas. Je crois savoir que 33 groupes humanitaires ont signé une pétition réclamant que les pays assurant une présence militaire en Afghanistan apportent des changements à leur stratégie parce que la neutralité des organisations d'aide est compromise. CARE Canada et Vision mondiale Canada refusent à présent de remplir des contrats gouvernementaux en Afghanistan.

Il faut ajouter à cela le fait que, tout récemment, le MDN a augmenté de 1 million de dollars le fonds pour éventualités mis à la disposition du commandant en Afghanistan. Le colonel Mike Capstick, qui a témoigné devant le comité, a récemment déclaré qu'il fallait jusqu'à deux ans pour que l'on ressente les effets du financement en Afghanistan.

Nous partageons avec vous l'objectif de gagner le cœur et la raison des Afghans. Vous conviendrez avec moi que les agences d'aide, les ONG, ont un rôle fondamental à jouer. Que fait le gouvernement à ce sujet? Est-ce qu'il encourage l'OTAN à travailler en plus étroites relations avec les agences d'aide?

Pourquoi le gouvernement n'essaie-t-il pas de régler le problème que pose l'acheminement du financement de l'aide et du développement en passant par l'ACDI ainsi que par les organismes d'aide internationaux et nationaux, plutôt que de confier aux militaires ce qui n'est, compte tenu de la situation globale, qu'une petite somme?

Votre stratégie consiste-t-elle à confier la responsabilité de la prestation de l'aide aux militaires? Ne risque-t-on pas, ce faisant, d'aliéner davantage les ONG dont la présence sur le terrain est tellement essentielle?

L'hon. Peter MacKay: Je vous répondrai ainsi: l'un ne va pas sans l'autre. Tant que la sécurité ne se sera pas améliorée, les choses n'iront pas mieux du côté du développement. C'est une malheureuse réalité. Tant que nous n'aurons pas amélioré la sécurité et instauré le développement dans les régions où la menace et les insurgés demeurent très présents, ce sera très difficile. Certains des organismes que vous avez mentionnés hésitent, pour des raisons évidentes, à fournir l'aide humanitaire importante par ailleurs tellement nécessaire. Il n'empêche qu'ils continuent à assurer cette aide malgré les risques considérables que courent leurs employés. Les responsables de ces organisations hésiteront à envoyer des gens sur le terrain tant que la situation ne sera pas stabilisée.

Cela dit, parmi les projets en cours en Afghanistan, il y a un programme d'éducation primaire pour jeunes filles, d'une valeur de 14,5 millions de dollars, qui permettra la construction de 4 000 écoles communautaires. Nous avons aussi pour projet d'intégrer les femmes sur le marché du travail grâce à une autre contribution de 5 millions de dollars. Celle-ci permettra à 1 500 femmes de pratiquer l'horticulture ou le jardinage domestique. Il y a l'initiative d'éradication de la poliomyélite dans la province de Kandahar, en vertu de laquelle nous avons débloqué 5 millions de dollars pour vacciner les enfants afin de les protéger contre le fléau et la souffrance qu'impose la paralysie due à la poliomyélite. Nous apportons une aide alimentaire de 4,9 millions de dollars à la province de Kandahar et 12 000 familles bénéficient du Programme alimentaire mondial sous la forme d'une aide directe s'adressant aux personnes déplacées qui vivent maintenant dans les districts de Panjwai et de Zhari. Récemment, la ministre Verner a annoncé une aide gouvernementale au micro-financement, d'une valeur de 12 millions de dollars qui permettra de servir plus de 200 000 clients dans 19 des provinces de l'Afghanistan, en plus des 70 millions de dollars de prêts fournis par le truchement de 12 institutions de micro-financement. Tout cela, bien sûr, comprend les contributions annoncées par le gouvernement précédent.

Nous faisons donc du développement. J'irai même jusqu'à dire que le développement sera exponentiel dès que nous serons parvenus à mieux garantir la sécurité. Nous devons davantage travailler main dans la main, les uns et les autres. Si nous pouvions améliorer la sécurité dans le Sud, nous pourrions faire progresser le développement sur le terrain.

• (1620)

Le président: Il vous reste 45 secondes.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Parlons de l'ITAR, des 4,9 milliards de dollars et des 17 avions de transport tactique... Pourquoi cette question n'a-t-elle pas été résolue avant qu'une décision ne soit prise? J'ai cru comprendre, à la lecture des journaux, qu'une décision a été

prise. Il s'agit-là d'un dossier qui relève très clairement de votre compétence plutôt que de celle de Travaux publics. J'aimerais savoir pourquoi on ne s'y est pas intéressé. C'est un dossier très sérieux. Nous pourrions nous retrouver en violation de la Charte. Peut-être qu'à cause de cela, nous ne pourrions pas assurer la maintenance ici.

L'hon. Peter MacKay: J'espère que non. Ce que je peux vous dire, c'est que c'est un des problèmes dont nous avons hérités dans le cas des acquisitions. Nous avons tout de suite reconnu qu'il allait falloir régler ce problème. J'en ai parlé avec mon homologue, la secrétaire d'État Rice. J'en ai aussi parlé avec l'ambassadeur des États-Unis et j'ai insisté sur la nécessité de parvenir à un règlement. Je sais que le ministre O'Connor et le ministre Day se sont, de leur côté, entretenus avec leurs homologues respectifs. Nous avons mis sur pied un comité conjoint composé de fonctionnaires américains et canadiens que nous avons chargé d'étudier ce problème.

Vous avez tout à fait raison d'indiquer que, dans l'avenir, il sera très important de ne pas traiter différemment les employés qui désirent travailler sur cette technologie importante, visée par le programme d'achat. Je ne doute pas que, moyennant un peu de coopération, nous parviendrons à résoudre ce problème. Il demeure qu'il nous faudra faire preuve de beaucoup de diplomatie et c'est d'ailleurs une tâche que nous avons entreprise avec beaucoup de sérieux et que nous entendons poursuivre.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Dosanjh.

Monsieur Bachand pour 10 minutes.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue au ministre.

Je veux commencer, moi aussi, par parler du Pakistan. Il semble que la position pakistanaise soit intentionnellement confuse. Certains disent même que ce pays aurait conclu des ententes directement avec les talibans. J'observe le conflit en Afghanistan, et il m'apparaît qu'une des façons de résoudre le problème est de mieux contrôler la frontière pakistanaise. Vous semblez avoir la même préoccupation que nous à cet égard.

J'aimerais avoir votre point de vue sur la question des services secrets pakistanais. On entend de plus en plus que, non seulement le régime de M. Musharraf est près des talibans, mais qu'une grande partie des services secrets aide les talibans. Qu'en pensez-vous?

J'aimerais également que vous nous parliez un peu plus du fameux comité de liaison. Lorsque le ministre de la Défense nationale a témoigné devant le comité, il a dit qu'il y avait eu une erreur de traduction. J'étais en route pour l'aéroport lorsque j'ai entendu M. Musharraf répondre à des questions sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada. Il était vraiment en colère; il disait qu'il n'aimerait pas, vu que son pays était un allié du Canada, être obligé de s'en prendre aux troupes canadiennes qui pourraient entrer sur le territoire pakistanais.

Était-ce vraiment une erreur de traduction? Ses propos ont-ils eu une suite? Veut-on simplement échanger des officiers? Pourquoi s'agirait-il d'une relation uniquement bilatérale entre le Canada et le Pakistan? Pourquoi ne pas convaincre les pays membres de l'OTAN de l'opportunité de participer à ce processus? Vu la trentaine de nations qui composent l'OTAN, il me semble qu'on serait en meilleure position pour infléchir la position du Pakistan, qui est actuellement assez confuse.

•(1625)

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Bachand, pour votre question. Je vais commencer par répondre à votre dernière question.

Je n'étais pas là lorsqu'il y a eu cet échange avec M. Musharraf, mais j'ai lu le rapport. C'est une question qui était chargée d'émotion pour lui, car elle affecte profondément son pays. Je pense que sa réflexion était plutôt émotive, car il a dit que le Pakistan avait perdu plus de 800 soldats dans le conflit, plus particulièrement à la frontière.

[Traduction]

La question de la frontière, la fameuse ligne Durand ou Durant, n'est pas un problème récent pour le Pakistan et l'Afghanistan, puisqu'il est vieux de plusieurs siècles. D'après ce que j'ai cru comprendre, il est aggravé par la nature du relief.

Bien qu'aucun pays de l'OTAN en particulier n'ait pour tâche de s'attaquer à ce problème de la frontière, nous nous intéressons de plus en plus à la façon dont nous pourrions aider le Pakistan à faire davantage pour contrôler les mouvements à la frontière, surtout dans le cas des insurgés.

J'estime que le Canada est en mesure d'offrir une compétence non négligeable sur ce plan. J'ai proposé au Premier ministre de lui donner un coup de main quand je l'ai rencontré à Halifax. À l'époque, il parlait davantage de surveillance aérienne et d'une augmentation du nombre des patrouilles.

Le Pakistan a amassé un nombre impressionnant de soldats à la frontière. Malheureusement, compte tenu de l'ampleur de la tâche et du type de relief, il n'existe pas d'autre solution que est celle consistant à concentrer davantage de troupes à la frontière, à miser sur les communications en améliorant la téléphonie par satellite qui permet d'obtenir une meilleure réception aux différents postes de contrôle. J'estime qu'il existe des solutions originales permettant d'éviter de poser des mines terrestres, comme l'érection de barrages pour bloquer le franchissement de certaines zones connues pour être fréquentées par les insurgés. Nous collaborons avec d'autres pays, avec nos alliés de l'OTAN et avec le gouvernement pakistanais pour essayer d'endiguer ce flux en direction de l'Afghanistan.

Et puis, il faut composer avec la dynamique politique. Comme je le disais, l'Afghanistan ne reconnaît pas l'emplacement de la frontière.

Quant à votre question au sujet du service secret pakistanais, il faut dire qu'elle est délicate et j'ai déjà entendu le président Moucharraf essayer d'y répondre. Il a dit que tout cela était le fait d'agents de l'ancien service secret.

[Français]

Ce sont les membres de l'ancien service secret, et non ceux du service secret actuel, qui ont participé à ces activités.

[Traduction]

Il a également reconnu que les insurgés bénéficient peut-être de l'aide de certains de ces agents. Il n'a rien dit quant à l'identité de ces gens-là, et c'est peut-être là que nous allons devoir insister davantage pour l'amener à comprendre qu'il faut les arrêter, si possible.

En revanche, je n'ai personnellement eu vent d'aucune preuve directe indiquant qu'il s'agirait de membres de l'actuel service secret ou d'un autre organisme du gouvernement pakistanais, mais il est possible que le ministre O'Connor qui est la personne idoine pour ce genre de question, n'ait en main une preuve établissant un tel lien entre l'actuel service secret et les insurgés. Moucharraf, lui, le nie. L'OTAN et les autres pays le suivent de près et font pression sur lui à

cet égard, mais à ce que je sache, nous n'avons aucune preuve allant dans ce sens.

Je peux vous garantir que notre commissariat à Islamabad et notre ambassade à Kaboul surveillent en permanence ce qui se passe sur le terrain et sont à l'afflux du moindre signe susceptible d'indiquer que le gouvernement pakistanais est partie à l'insurrection.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le président, j'aimerais aussi, si vous me le permettez, poser une question sur l'International Traffic and Arms Regulations, ou l'ITAR.

Mais auparavant, je vais relater un fait cocasse, monsieur le ministre. Je me rappellerai toujours du moment où j'ai acheté ma première voiture. Je l'avais vue dans un garage et c'était vraiment celle-là qui me plaisait. Mon père m'avait alors dit que si j'allais au garage voir cette voiture et que je voulais l'acheter, il fallait que je sois très indépendant et ne pas démontrer à quel point je la voulais.

Le gouvernement s'est avancé beaucoup en ce qui a trait à l'achat des avions, plus particulièrement face à la compagnie Boeing. Il lui a presque donné un chèque en lui disant qu'elle avait décroché les contrats, de sorte qu'il est difficile de négocier par la suite. Les compagnies Boeing et Lockheed Martin, peut-être, pourront dire éventuellement qu'on avait voulu leurs avions et qu'elles étaient prêtes à nous les fournir, mais que du côté de l'ITAR, on ne serait pas prêt à lâcher le morceau.

Le gouvernement n'a plus d'arguments de négociation pour convaincre Boeing et Lockheed Martin d'être plus permissifs. Dans un tel contrat, les transferts technologiques et les droits de propriété intellectuelle sont extrêmement importants. Or, ces aspects sont visés directement par l'ITAR. Si les Américains ne veulent pas lâcher le morceau en vertu de l'ITAR, vous n'aurez plus de solution. Il vous sera impossible de reculer et de dire que vous ne voulez plus leurs avions, que vous voulez les acheter ailleurs.

Le gouvernement canadien s'est-il placé dans une position de faiblesse par rapport aux négociations? Il faudrait s'assurer, avant la signature finale du contrat, que l'ITAR sera assoupli.

•(1630)

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Bachand.

Je suis d'accord sur ce que vous dites au sujet du pouvoir de négociation, mais je pense que cette décision n'est pas finale. Toutefois, ce n'est ma décision mais celle du ministre de la Défense, laquelle sera présentée au Cabinet.

[Traduction]

Ce que je sais, c'est que contrairement à ce qu'on peut lire dans le journal d'aujourd'hui, beaucoup de temps et d'efforts ont été investis dans les projets d'acquisition et que beaucoup de compagnies se sont dites intéressées. Toutefois, vous devriez en parler avec le ministre O'Connor à qui revient la décision finale. Je ne vais pas me perdre en conjectures sur le contrat, mais la question de l'ITAR est toujours entrée en ligne de compte.

Nous comptons bien maximiser les retombées pour le Canada. Nous veillerons à ce que cette acquisition ait des retombées sur les plans de l'emploi, de la technologie et de l'innovation au Canada. Des fonctionnaires ont reçu pour consigne précise de tenir compte de ces aspects dans les négociations et dans le processus d'appel d'offres. Nous veillerons à fournir le meilleur matériel qui soit à nos troupes. Et tout comme vous l'avez fait quand vous avez acheté votre première voiture, nous allons vérifier ce qui se passe sous le capot.

Le président: Merci.

Madame Black, pour 10 minutes.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci beaucoup.

Merci, monsieur le ministre, de vous être déplacé aujourd'hui et d'avoir fait le point sur ce que vous faites à propos du Pakistan et sur la situation en Afghanistan. Je suppose que vous êtes la personne responsable des efforts diplomatiques déployés par le Canada à cet égard et j'imagine que vous êtes confronté à une situation diplomatique très délicate.

Le Pakistan, d'un côté de la frontière, a reçu beaucoup d'argent des Américains. À ce que je sache, le gouvernement vient de conclure des négociations ou de passer un accord avec les talibans dans la région tribale du Pakistan. Il s'est entendu avec les talibans pour ne pas traquer leurs activités. Le gouvernement de Kaboul n'a absolument pas confiance dans le Pakistan. Vous nous avez dit, tout à l'heure, que quelque 30 000 Pachtounes traversent la frontière tous les jours et que beaucoup d'entre eux sont des insurgés connus. C'est là une situation à la fois complexe et dangereuse parce qu'au milieu de tout cela, nous avons un contingent de 2 500 soldats canadiens qui essaient de réinstaurer la sécurité et la paix dans cette région.

Vous nous avez aussi dit ce que le gouvernement du Canada avait demandé au Pakistan. Vous avez indiqué qu'il était question de repérer et d'arrêter les dirigeants talibans au Pakistan — la communauté internationale tout entière sachant qu'ils se trouvent là-bas — pour améliorer la sécurité à la frontière, ce qui serait une étape importante. Vous avez ajouté que le Pakistan devrait ratifier les conventions de l'ONU contre le terrorisme, ce qu'il n'a pas fait, qu'il devrait légiférer pour lutter contre le blanchiment d'argent et éviter que les réfugiés ne soient exploités au point de devenir eux-mêmes des insurgés. C'est tout un programme!

Je vais vous poser une question. Quelle est donc la fiche de route que suit notre gouvernement, puisque nous consentons actuellement plus d'aide au Pakistan pour l'aider à décupler ses efforts et à réaliser les cinq objectifs que vous avez énoncés? Comment allons-nous surveiller tout cela? Comment allez-vous vous assurer que le Pakistan travaille dans le sens de ces cinq objectifs comme vous l'incitez à le faire au nom du gouvernement du Canada?

•(1635)

L'hon. Peter MacKay: Tout simplement, madame Black, parce que nous sommes en rapport direct avec les Pakistanais. Je parle directement avec le président et je sais que notre Premier ministre s'est personnellement entretenu avec le président Moucharraf, notamment à l'occasion d'une visite au Pakistan, tout comme notre ministre de la Défense lors de son passage dans ce pays.

Les Pakistanais sont conscients de ce que nous attendons d'eux. Évidemment, la pression ne vient pas que du Canada. Le sommet de l'OTAN qui se déroulera à Riga la semaine prochaine, portera sur un grand nombre de ces questions, compte tenu de l'approche unifiée que nous voulons adopter entre les pays de l'OTAN et nos autres

alliés. Bien d'autres pays de l'OTAN sont également présents au Pakistan, il ne faut pas l'oublier; comme la Croatie dont le ministre des Affaires étrangères était en visite ici cette semaine. On pourrait dire qu'un vaste conglomérat de pays s'est attaqué à ce qui constitue sans doute le défi le plus imprévisible et le plus difficile que nous ayons eu à surmonter en Afghanistan, c'est-à-dire l'élimination des insurgés, de la violence et du narcotraffic qui sont une source extrême de tension entre les deux pays.

La dynamique évidente qui est palpable entre le président Karzai et le président Moucharraf est un autre facteur dont il faut tenir compte. Il faut aussi améliorer le climat de confiance et de coopération. Il n'existe pas de recette magique et tout ce que nous pouvons faire c'est ce qu'a recommandé le président des États-Unis: amener ces deux personnes à s'asseoir et à discuter face à face de certains problèmes. Nous ne pouvons ignorer la responsabilité du gouvernement afghan dans tout cela, pas plus que celle des Pakistanais. Ces acteurs doivent se préparer à faire davantage de leur côté, ce qui n'est pas une mince affaire dans le cas de cette frontière.

Mme Dawn Black: Je comprends, mais j'aimerais savoir ce que votre gouvernement et vous-même, monsieur le ministre, entendez faire pour déterminer si le gouvernement pakistanais respecte les cinq objectifs que vous lui avez imposés et pour lesquels nous lui fournissons une assistance. Allez-vous mettre des mesures en place? Avez-vous un plan pour surveiller les Pakistanais et déterminer s'ils prennent ces objectifs au sérieux et s'ils adoptent des mesures concrètes pour y parvenir?

L'hon. Peter MacKay: Je dirais que la fiche de route est celle que le pacte a mis sur pied lors de la conférence de Londres sur l'Afghanistan, fiche qui comporte de nombreux points de repère incluant une grande partie de ce dont nous parlons ici à propos de la frontière. Avant cela, un autre pacte fixait les thèmes généraux de la bonne gouvernance, exigeait un retour à certains des principes fondamentaux de la démocratie et parlait de développement et de souveraineté — autrement dit de donner au peuple afghan la maîtrise complète de son territoire. C'est dans le Sud que l'on éprouve la majorité des difficultés. Voilà pour ce qui est de la situation en général.

Pour vous répondre de façon plus précise, je vous dirai que notre ambassade à Kaboul et notre haut-commissariat à Islamabad ont des contacts réguliers avec les autorités des deux pays. Nous avons d'autres contacts politiques, dont je vous ai parlé, et nous intervenons au niveau de tribunes internationales qui ont pour objet de vérifier ce que nous avons fait, ce que nous avons vu, et cela de façon bien concrète pour mesurer le travail qui est censé se faire à la frontière.

Nous nous demandons si nous constatons le même degré de mouvement à la frontière et nous répondons à cette question grâce à nos renseignements militaires qui nous apprennent, par exemple, qu'on a vu des soldats à la frontière, qu'on y construit des postes de contrôle et des clôtures, qu'il y a une surveillance aérienne. Nous cherchons ensuite à confirmer cette information. Malheureusement, nous ne pouvons pas prendre ce que nous disent ces gens-là pour argent comptant. quand on sait que l'insurrection se poursuit et que, dans certains cas, elle est même en progression.

•(1640)

Mme Dawn Black: Le Canada participe-t-il aux programmes de lutte contre le narcotrafic en Afghanistan? On dirait que la principale source de revenu des insurgés est la culture du pavot. Je sais qu'il existe un programme de substitution des sources de revenu agricole, mais existe-t-il vraiment un programme multilatéral ou à l'échelle du pays qui permette effectivement d'éviter que les paysans refassent de la culture de pavot et de leur donner les moyens de vivre et de faire vivre leurs familles sans avoir à miser sur cette culture.

Cette semaine, j'ai une émission à la CBC où l'on montrait la tentation, pour les Afghans, de glisser dans la criminalité ou de faire de la contrebande, et l'on nous montrait aussi les paysans cultivant du pavot qui soutenaient qu'ils n'avaient pas d'autres solutions.

L'hon. Peter MacKay: Vous avez tout à fait raison, madame Black. Le pavot est la principale source de revenu pour les talibans. Ils sont en mesure de payer les paysans en liquide et de recruter des Afghans ordinaires pour participer à leur trafic en leur offrant, dans certains cas, deux ou trois fois ce que gagne un soldat ou un policier afghan, si bien qu'il leur est facile de les convertir à leur cause. Les Afghans, eux, acceptent de travailler pour les talibans pour mettre à manger sur la table ou encore pour défendre leur pays, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, constitue un énorme défi en ce qui me concerne.

Ce sont les Britanniques qui ont mené le bal dans ce domaine avec l'assistance d'autres pays de l'OTAN. Le Canada ne s'est pas spécifiquement engagé sur ce plan. Nous avons, bien sûr, participé de façon générale à la lutte contre le narcotrafic en essayant d'éviter que les paysans n'optent pour la culture du pavot et en leur donnant des renseignements et des conseils sur d'autres cultures.

Je vais inviter M. Mank à vous parler de ce sujet, parce qu'il connaît mieux les détails que moi, mais aussi parce que les pays membres de l'OTAN ont à faire à un problème plus vaste. Ce problème est simple. Pour reprendre ce que vous avez dit, il consiste à se demander quelles autres solutions plus intéressantes on pourrait proposer aux Afghans?

Le Canada est directement intéressé à ce problème, parce que l'héroïne ou le pavot aboutissent chez nous. Ils débarquent sur nos côtes en passant par l'Europe.

Nous sommes donc partie à tout cela, mais ce sont les Britanniques qui ont reçu pour mandat de régler cette question.

Monsieur Mank, voulez-vous ajouter quelque chose?

Le président: Je vous invite à être bref.

M. Randolph Mank (directeur général, Direction générale de l'Asie méridionale et du Pacifique, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Comme vient de le dire le ministre, nous appuyons les Britanniques dans leur action. Ils appliquent un plan en quatre parties qui a pour objet de perturber le narcotrafic en ciblant les trafiquants et en améliorant la vie dans les campagnes. Conformément à sa mission, l'ACDI fait beaucoup sur place afin d'améliorer le niveau de vie des paysans. Nous essayons de réduire la demande et nous cherchons à outiller d'avantage les institutions dont l'intervention est essentielle à la stratégie de lutte contre la drogue.

Tout à l'heure, le ministre a parlé d'une certaine formation offerte aux policiers. En fait, nous offrons cette formation pour contribuer à la lutte contre le narcotrafic au Pakistan et en Afghanistan.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Hiebert.

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Merci, monsieur le président; je vais partager mon temps avec Mme Gallant.

Merci, monsieur le ministre, de vous être déplacé aujourd'hui pour nous faire le point sur l'excellent travail que vous accomplissez.

Monsieur le ministre, notre nouveau gouvernement appuie l'approche dite des trois D pour faire face à la situation en Afghanistan, approche qui s'articule donc autour du développement, de la défense et de la diplomatie. Au comité, nous avons beaucoup entendu parler de l'excellent travail que vous réalisez dans le domaine du développement et de la défense. Pourriez-vous nous parler un peu du bon travail que vous faites aussi dans le domaine de la diplomatie et j'aimerais que vous nous mentionnez surtout les réussites que vous avez remportées auprès des institutions démocratiques naissantes en Afghanistan? Pourriez-vous aussi nous dire à quel genre de réussite nous pourrions nous attendre dans ce domaine, dans l'avenir?

•(1645)

L'hon. Peter MacKay: Merci. Nous avons effectivement beaucoup progressé en Afghanistan grâce aux efforts des fonctionnaires des Affaires étrangères, et cela depuis longtemps, depuis que nous sommes arrivés là-bas, pour déterminer quel genre de projet nous pourrions mettre en oeuvre pour cette mission et pour les Afghans afin d'améliorer la qualité de vie de ces derniers. Par exemple, les équipes de reconstruction provinciales ont recensé les programmes d'infrastructure susceptibles d'améliorer la prestation des services sociaux de base essentiels dans un pays ravagé par la guerre depuis tant d'années, comme la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux ou d'édifices. Il a aussi été question de construire des routes pour que les agriculteurs puissent acheminer des cultures de substitution vers les grands centres et se faire payer en conséquence, parce que l'agriculture constitue un important défi sur l'ensemble du territoire. Les paysans peuvent faire pousser des cultures, mais ils ne peuvent pas les acheminer jusqu'à la ville.

L'irrigation est aussi un énorme problème étant donné le genre de relief et les conditions désertiques caractéristiques de tout le pays. Les feux de forêt ont ravagé la végétation et provoqué des dégradations environnementales au point qu'une partie de la végétation fondamentale a disparu. Nos fonctionnaires ont dû tout de suite faire l'inventaire des besoins en s'entretenant avec les gens sur place. La diplomatie sous-entend que l'on soit présent dans les collectivités touchées. Parfois — et je dois vous dire que je suis toujours gagné par l'émotion quand je pense à Glyn Berry, le diplomate canadien qui a été tué en Afghanistan, étant donné le genre de travail qu'il faisait là-bas —, les fonctionnaires des Affaires étrangères rencontrent en personne les chefs de tribus, les gouverneurs et les représentants des provinces des différentes parties du pays pour essayer de recueillir de précieux renseignements susceptibles de les guider dans la prestation des programmes. J'éprouve beaucoup de fierté et d'admiration pour le travail très direct et efficace de nos diplomates. Il y a également lieu de féliciter les fonctionnaires de l'ACDI.

Tout cela s'inscrit dans le cadre général de ce qui nous préoccupe là-bas et correspond, pour reprendre une expression employée à ce sujet, à une approche pangouvernementale qui consiste à agir avec le cœur et la raison afin de parvenir à comprendre l'Afghanistan. Nous sommes là-bas, avant et par-dessus tout, pour instaurer une démocratie stable et viable grâce à laquelle les Afghans pourront vivre normalement et ne plus être plongés dans ce terrible conflit ni subir le genre d'oppression que leur a imposée les gouvernements précédents. Ces gouvernements ne reconnaissent pas le droit des femmes à participer pleinement à la société, ni celui des petites filles à aller à l'école et à recevoir une instruction pour améliorer leur sort.

Cela fait cinq ans que nous sommes sur place et nous avons accompli des progrès extraordinaires dans bien des parties du pays. Ailleurs, la chose demeure difficile. Le Canada, pour reprendre une expression que j'ai entendue récemment, a perdu au tirage au sort dans la distribution des responsabilités en matière de protection et de sécurisation du pays. Cela ne nous a pas empêché de faire un travail incroyable et le Canada est énormément respecté par ses partenaires internationaux à cause du travail très difficile qu'il accomplit en Afghanistan, étant donné qu'il n'a pas renâclé à la tâche, conformément à la réputation que nous avons acquise lors de conflits précédents ailleurs dans le monde. Militaires, travailleurs de l'aide et diplomates travaillent de concert. Ils travaillent en étroite relation. Ils communiquent entre eux. Comme je l'indiquais à M. Dosanjh, quand nous aurons instauré une certaine stabilité, nous pourrions accroître nos efforts de développement.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci.

L'EPR canadienne en Afghanistan est composée de plus de 200 militaires et employés civils provenant essentiellement du Secteur militaire du centre et du 2^e Groupe-brigade mécanisée du Canada, de Petawawa. Les militaires de la 1^{re} Ambulance de campagne, du peloton de police militaire et des réservistes du 1^{er} Régiment de défense aérienne font un travail considérable pour contribuer à la stabilisation de la situation en Afghanistan.

Chez nous, la couverture de presse n'est pas équilibrée. On ne parle pas du travail humanitaire qu'accomplissent ces femmes et ces hommes courageux. Pourtant, cette mission bénéficie d'un appui considérable et je sais que les soldats s'en réjouissent. Pour beaucoup d'époux, d'épouses, de fils et de filles de militaires résidant dans ma circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke où se trouve la BFC Petawawa qui sert de base d'entraînement aux militaires, cette mission ne sera pas terminée tant que leurs proches ne débarqueront pas de l'avion et ne rentreront pas chez eux sains et saufs.

Pouvez-vous nous parler davantage du travail humanitaire et de reconstruction assuré par l'ERP, de son incidence sur l'Afghanistan et, surtout, de l'aide apportée à l'orphelinat Shaheed Abdul Ahad Kham, à Kandahar, et au deuxième tournoi annuel de football garçons, à Kandahar?

• (1650)

L'hon. Peter MacKay: Merci pour cette question. Je connais votre circonscription et je sais que ceux et celles que vous y représentez ont considérablement contribué à l'effort que nous menons en Afghanistan, surtout au sein des équipes de reconstruction provinciale dont vous avez parlé. Vous avez tout à fait raison de dire que les Canadiennes et les Canadiens ne savent pas suffisamment ce que nous apportons à ce pays.

Les équipes de reconstruction provinciale sont constituées de plus de 200 militaires et employés civils, dont la plupart proviennent du Secteur militaire du centre ainsi que de la brigade mécanisée dont

vous parlez et qui est à Petawawa. Il y a aussi les gens de l'ambulance de campagne, les policiers militaires, de nombreux réservistes et les soldats du régiment de défense aérienne. Tous ces gens-là font un excellent travail sur le terrain et dans des circonstances difficiles.

Vous avez parlé de l'aide que nous apportons aux enfants de l'orphelinat Shaheed Abdul Ahad Kham de Kandahar. Celui-ci a bénéficié de nombreux dons privés et je suis certain que les Canadiennes et les Canadiens aimeraient savoir comment les particuliers peuvent s'y prendre pour faire des dons aux orphelinats, aux collectivités et aux projets qui permettent véritablement de changer la vie des Afghans pour le mieux. Jusqu'ici, l'orphelinat a reçu 21 000 \$ de particuliers canadiens.

On m'a dit que les membres de l'équipe de reconstruction provinciale de Kandahar avaient déchargé plus de 12 000 \$ de marchandises au début du mois par. Cette aide, se présentant sous la forme de matelas et de literie, a directement abouti à l'orphelinat. De plus, un éclairage au gaz a été installé dans le couloir de l'établissement pour permettre aux équipes soignantes de travailler de nuit et de s'occuper des enfants. Au mois de septembre dernier, plus de 10 000 \$ ont servi à l'achat de fournitures scolaires pour le district scolaire Dand. Cette somme a été entièrement donnée par un généreux Canadien du nom de John Race.

Les équipes de reconstruction provinciale, avec l'assistance occasionnelle de Canadiens ordinaires désireux de faire des dons, font vraiment une différence sur place. Malheureusement, leur capacité d'action sera limitée tant qu'un périmètre de sécurité ne sera pas établi autour des collectivités et des emplacements où travaillent ces gens. Le travail de nos militaires et celui de l'équipe de reconstruction provinciale et des travailleurs de l'aide sont inséparables et je peux vous garantir que les représentants sur place de tous les autres pays qui participent à cet effort n'attendent qu'une chose, en faire davantage sur le plan de l'aide humanitaire et de la reconstruction dès que le périmètre de sécurité englobera une partie de ces secteurs pour qu'il soit possible d'acheminer les fournitures scolaires, l'ameublement et tout ce qui va permettre de répondre aux besoins de base des enfants, comme les livres, les bonbons, les crayons...

La tragédie pour les militaires, madame Gallant — et c'est le meilleur exemple que je vais pouvoir vous donner à ce sujet —, c'est que le dernier soldat canadien à avoir été tué dans ce pays était en train de distribuer des livres à des enfants quand un kamikaze s'est fait exploser à côté de lui. C'est ça que font nos soldats. C'est ce que faisaient ce soldat, il participait à l'effort de reconstruction provinciale quand un insurgé est venu faire exploser sa charge. Ainsi, si nos militaires en plein travail humanitaire courent des risques, c'est que nous devons faire davantage sur le plan de la sécurité afin de mieux les protéger et de favoriser l'action humanitaire.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, cela fait exactement une heure que vous êtes arrivé. Je sais que des députés aimeraient vous poser une autre petite question ou deux. Ensuite, nous accueillerons deux autres témoins. Heureusement, la Chambre a reculé l'appel au vote à 17 h 55 et il nous reste donc un peu plus de temps que je le pensais. Si cela vous convient, nous allons entamer une petite série de cinq minutes. Nous allons déroger au protocole, mais je ne voudrais pas établir de précédent.

Joe, vous avez une minute. Après cela, nous entamerons la nouvelle série.

•(1655)

L'hon. Joe McGuire (Egmont, Lib.): C'est pour une petite question, monsieur le ministre. Je vous invite à mettre votre autre casquette pour cette question. Nous allons parler de la dépense de 4,9 milliards de dollars. À quoi peut-on s'attendre en vertu du programme de développement économique régional de l'APECA et du Fonds de développement de l'Ouest, puisqu'il s'agit d'une dépense de près de 5 milliards de dollars?

L'hon. Peter MacKay: Excusez-moi. Vous me posez une question concernant l'APECA?

L'hon. Joe McGuire: Oui.

L'hon. Peter MacKay: En rapport avec l'Afghanistan?

L'hon. Joe McGuire: Cela concerne la dépense de 4,9 millions de dollars pour l'achat des avions de transport.

Le président: Cela concerne-t-il vraiment l'Afghanistan?

L'hon. Joe McGuire: Oui. Je pense que cet avion sera engagé là-bas.

Le président: Je crains que nous devions nous en tenir à ce qui est prévu à l'ordre du jour.

L'hon. Joe McGuire: Ma question concerne les retombées industrielles régionales de cette dépense. On nous dit que le Canada va en bénéficier et je me demande quelles parties du pays verront la couleur de cet argent, du point de vue régional...

L'hon. Peter MacKay: Excusez-moi, monsieur McGuire, je ne faisais pas le lien. Vous voulez parler des projets d'acquisition et des répercussions qu'ils pourraient avoir sur votre région ainsi que du rôle que pourrait jouer l'APECA.

L'hon. Joe McGuire: C'est exact.

L'hon. Peter MacKay: Je sais que M. McGuire s'intéresse beaucoup à cette question, puisqu'il a été ministre responsable de l'APECA.

Comme vous le savez, nous avons jeté les bases pour optimiser ce genre de retombées dans le Canada-Atlantique, plus précisément à l'Île-du-Prince-Édouard, comme au parc Slemon, où les gens ont acquis un véritable savoir-faire dans les technologies en question et dans le type de recherche et de développement qui sera nécessaire pour répondre aux besoins de ce projet d'acquisition. C'est la même chose dans nombre de nos villes, comme à Halifax et à Saint John où nous voulons maximiser les retombées.

Sans empiéter sur le territoire du ministre de la Défense nationale, il est évident que nous voulons que toutes les régions du pays participent à ce genre de projets. Le Canada-Atlantique ne fait pas exception, pas plus que l'Ouest. Je puis vous garantir que tous les ministres régionaux, comme vous pouviez vous attendre, vont intervenir pour s'assurer que les projets d'acquisition bénéficient à toutes les régions et, d'abord et avant tout, pour maximiser les débouchés, les emplois et les réalisations techniques pour le Canada.

Le président: C'est bien.

L'hon. Joe McGuire: Puis-je poser une question sur l'Afghanistan à présent?

Le président: Non, vous ne le pouvez pas, vous avez utilisé la minute que vous aviez.

Ce sera pour une question brève, monsieur Hawn, si vous en avez une.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le ministre, nous espérons que l'Afghanistan tiendra des élections

libres en 2007 et nous allons rester là-bas jusqu'en février 2009 au moins. Nous allons avoir —

L'hon. Peter MacKay: Vous parlez du Pakistan ou de l'Afghanistan?

M. Laurie Hawn: Excusez-moi, le Pakistan.

Nous allons donc passer une année ou deux avec ce nouveau gouvernement en supposant qu'il y ait des élections avant février 2009.

Avez-vous envisagé quoi que ce soit à cet égard? Connaissez-vous les acteurs, ceux qui pourraient être élus? Estimez-vous que ce pourrait être une occasion de planifier le changement pour régler éventuellement le problème à la frontière et trouver une solution plus valable?

L'hon. Peter MacKay: Nous n'allons bien sûr pas nous mêler directement des élections —

M. Laurie Hawn: Non, mais nous savons qui est là.

L'hon. Peter MacKay: — pas plus que nous l'avons fait lors des récentes élections aux États-Unis, même si nous suivons la chose de près... Je dois vous dire que j'ai trouvé très utile de rencontrer le premier ministre Aziz et de me faire expliquer ce qui se passe dans son pays, surtout du côté de la frontière. Je dois vous avouer que j'ai été très impressionné par ses connaissances, par sa détermination et sa passion pour ces questions, de même que pour son honnêteté à reconnaître que son pays devait en faire plus et qu'il était prêt pour cela. En revanche, il a besoin de l'assistance du Canada et de l'OTAN pour s'attaquer au problème dont il reconnaît l'existence, parce que le pays n'est pas parfaitement équipé pour s'attaquer aux insurgés et affronter directement les talibans...

Je ne veux pas faire de comparaison déplacée, mais le malheur, c'est que tous les Pachtones ne sont pas des talibans, pas plus que tous les tamouls sont des tigres tamouls. Il y a une différence très nette entre les Pakistanais pacifiques et ceux qui prennent part à l'insurrection talibane. Ainsi, les acteurs politiques de ce pays sont tous intimement convaincus qu'il faut faire avantage. Ils espèrent bénéficier d'une plus grande aide technique et technologique le long de la frontière. Je sais que le Premier ministre s'est empressé de sauter sur cette offre, à Halifax, et j'espère pouvoir assurer un suivi rapide à ce sujet et recevoir alors d'autres renseignements — j'en reviens à ce sujet à la question de Mme Black — sur ce que font les Pakistanais et sur le genre de progrès qu'ils auront réalisés.

•(1700)

Le président: Merci beaucoup.

Nous approchons de la fin et nous allons permettre à M. Bouchard de poser une toute petite question.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous.

Plusieurs organismes humanitaires sont venus témoigner devant nous de l'urgence d'une aide alimentaire. Ils nous ont dit que plusieurs pères de famille n'avaient pas les ressources financières nécessaires pour soutenir leurs enfants et leur famille.

Partagez-vous cette opinion? Qu'avez-vous à dire concernant ces témoignages que nous avons reçus?

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Bouchard.

C'est clair que la pauvreté fait partie des causes fondamentales du terrorisme. Et dans des régions en guerre, comme l'Afghanistan et le Pakistan, il y a beaucoup de personnes qui vivent dans des conditions déplorable.

[Traduction]

L'acheminement de l'aide à ces personnes et le fait de leur offrir une solution, autre que celle qui consiste à se tourner vers les talibans pour avoir un gagne-pain les plongeant dans la violence, sont des défis fondamentaux.

J'éprouve donc la même préoccupation. Je partage le point de vue de tous les autres pays participants qui veulent faire davantage mais qui, sur un plan pratique, sont aux prises avec les mêmes problèmes que ceux dont nous parlons ici, c'est-à-dire la façon d'acheminer l'aide, d'offrir d'autres solutions viables à des régions très éloignées et très sauvages, et de mobiliser les Afghans autour de l'action politique et diplomatique pour les convaincre qu'ils peuvent suivre une autre voie.

Ainsi, il n'est pas simplement question de transcender les barrières linguistiques et culturelles, puisqu'il faut aussi surpasser les obstacles physiques qui entravent l'accès à certaines parties de la région. Les efforts de sensibilisation se poursuivent et le gouvernement pakistanais est ouvert à la participation.

Pour en revenir un instant sur la question de Mme Hawn, nous ne devons pas perdre de vue le fait que nous avons affaire, au Pakistan, à un gouvernement qui croit en la démocratie et qui a clairement indiqué qu'il allait organiser des élections libres et démocratiques. Ce pays est stable par rapport à l'Afghanistan. Ce n'est pas une démocratie parfaite — aucun pays ne l'est vraiment — mais il croit dans ce principe.

Il est facile de faire ressortir tout ce qui va de travers ainsi que les énormes défis qui nous attendent, mais nous devons nous féliciter de certaines choses fondamentales. Nous savons que le gouvernement afghan veut que nous l'aidions. De son côté, le gouvernement pakistanais a promis de tenir des élections justes et libres, et il s'est déclaré ouvert à une assistance étrangère.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous sommes arrivés au terme du temps qui nous était imparti. Comme je le disais, nous allons accueillir d'autres témoins.

Avant que nous ne suspendions la séance, voudriez-vous nous adresser un mot de conclusion?

L'hon. Peter MacKay: Uniquement pour dire que je vous félicite pour votre travail que j'apprécie beaucoup. J'ai hâte de prendre connaissance des conseils et des renseignements que vous aurez recueillis. C'est là une affaire pangouvernementale et, quand on dit pangouvernementale, on inclut l'opposition. Nous voulons recueillir le plus de points de vue possible et nous appuyer sur les idées, les suggestions et les renseignements que votre comité nous transmettra. Je vous remercie.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur.

Nous allons suspendre la séance pour deux minutes.

• _____ (Pause) _____

•

• (1710)

Le président: Merci beaucoup aux membres du comité d'être revenus aussi rapidement.

Je suis heureux d'accueillir le vice-amiral Drew Robertson, chef d'état-major de la Force maritime, et le général Lucas, chef d'état-major de la Force aérienne.

Bienvenue parmi nous, messieurs.

Je suis désolé de la confusion qui a entouré l'horaire. On me dit que le timbre retentira à 17 h 55 et, peu de temps après, nous devons en terminer avec vous. Comme à l'habitude, nous allons donner à chacun de vous le temps de nous faire un exposé après quoi nous passerons aux questions.

Vous avez la parole.

Lgén J. S. Lucas (chef d'état-major de la Force aérienne, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

En ma qualité de chef d'état-major de la Force aérienne, il m'incombe de commencer et l'amiral Robertson fermera la marche.

Le président: Merci.

Lgén J. S. Lucas: Je vous remercie du vif intérêt que vous portez à la participation de la Force aérienne aux opérations de soutien des Forces canadiennes en Afghanistan, et je vous remercie de m'avoir invité à vous entretenir de notre importante contribution à la campagne contre le terrorisme et à l'instauration d'une nouvelle démocratie dans cette région du monde.

[Français]

Je vous remercie du vif intérêt que vous portez à la participation de la Force aérienne aux opérations de soutien des Forces canadiennes en Afghanistan. Je vous remercie de m'avoir invité à m'entretenir, en cette occasion avec vous aujourd'hui, de notre importante contribution à la campagne contre le terrorisme et à l'instauration d'une nouvelle démocratie dans cette région du monde.

[Traduction]

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner le travail extraordinaire qu'accomplit notre Armée de terre en Afghanistan. Même si tous les services des Forces canadiennes font leur part dans ce pays, c'est bel et bien l'Armée de terre qui porte le fardeau le plus lourd au cours de cette opération.

Aujourd'hui, j'entends centrer mes propos sur trois volets de notre apport à cette opération. D'abord, la liaison vitale qu'assure la Force aérienne aux Canadiens à l'oeuvre en Afghanistan. Deuxièmement, les opérations tactiques sur le théâtre de l'Afghanistan, qui ont trait notamment au réapprovisionnement et aux véhicules aériens sans pilote servant aux renseignements, à la surveillance et à la reconnaissance. Troisièmement, d'autres contributions marquantes faites par des membres de la Force aérienne à l'appui de l'OTAN, du gouvernement de l'Afghanistan et au sein de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan.

[Français]

Ici, au Canada, comme vous le savez, la Force aérienne concentre ses activités sur la priorité absolue du Canada en matière de défense: celle de protéger sans faille le Canada d'abord.

[Traduction]

Défendre notre vaste espace aérien ou patrouiller les plus longues côtes au monde; secourir rapidement les Canadiens en détresse grâce à notre réseau de recherche et de sauvetage ou apporter notre concours à d'autres ministères; être prêts à affronter des menaces visant des Canadiens, voilà la première mission des FC et de la Force aérienne.

Par ailleurs, la Force aérienne continue de participer à beaucoup d'autres opérations dans le monde, y compris à l'opération actuelle des Forces canadiennes en Afghanistan. Dans ce pays, en collaboration avec l'Armée de terre, nous nous efforçons d'instaurer des conditions de sécurité physique et matérielle qui favorisent l'épanouissement de la démocratie.

Maintenant, permettez-moi de revenir à mon premier volet: la liaison vitale assurée par la Force aérienne au profit de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan.

[Français]

La Force aérienne du Canada participe à la campagne contre le terrorisme depuis 2002, en soutenant en permanence les opérations menées par les Forces canadiennes en Afghanistan et dans cette région.

[Traduction]

Aujourd'hui, notre transport aérien stratégique franchit la distance considérable séparant le Canada et l'Asie du Sud-Ouest, soit la moitié du globe.

En incluant nos opérations de transport aérien tactique entre notre zone d'étape au camp Mirage et Kandahar, la Force aérienne procure une liaison vitale aux militaires canadiens en mission en Afghanistan. Pour qu'un pont aérien soit efficace, il faut s'y consacrer totalement, car le succès même de la mission dans ce pays en dépend, comme l'a souvent appelé le Général Hillier.

Au cours des douze derniers mois, dans son appui à la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, le Canada a eu recours à plus de 550 chargs en transport aérien stratégique, ce qui représente le déplacement de milliers de personnes et de tonnes de matériel jusqu'au théâtre des opérations.

Notre flotte de cinq CC-150 Polaris d'Airbus a servi avant tout à transporter du personnel et du petit fret sur palettes. Cependant, la plus grande partie — presque 75 p. 100 — du transport aérien stratégique a été impartie, notamment à l'US Air Force qui a fourni des C-17.

Le matériel et le personnel sont d'abord amenés par voie aérienne au camp Mirage, principale base aérienne du Canada dans la région. C'est également à partir de ce camp qu'est administré le personnel à son arrivée en Afghanistan ainsi qu'à son départ pour le domicile ou en congé de repos et de récupération.

Ce camp est commandé par un lieutenant-colonel de la Force aérienne canadienne et est occupé presque uniquement par les membres de celle-ci. Des milliers d'entre eux ont discrètement servi à ce camp depuis sa mise sur pied en 2002.

À l'heure actuelle, le gros du personnel de soutien qui s'y trouve provient du 17^e Escadron de soutien de mission, récemment formé et émanant de la 17^e Escadre de Winnipeg au Manitoba. La mise sur pied des escadrons de soutien de mission s'inscrit dans la transformation continue de la Force aérienne en une force expéditionnaire davantage axée sur les effets.

En ce moment, le 14^e Escadron de soutien de mission, qui provient de la 14^e Escadre de Greenwood, Nouvelle-Écosse,

s'entraîne en vue de son affectation au camp Mirage, prévue pour bientôt.

Compte tenu des risques aériens en théâtre d'opérations, le CC-130 Hercules demeure la seule plate-forme permettant d'amener du personnel en Afghanistan à partir de notre zone d'étape, le camp Mirage. Le Hercules, dont la taille n'est que le tiers ou le quart de celle des aéronefs de transport stratégique, est l'appareil de travail de la flotte de mobilité aérienne. Ces aéronefs ont effectué plus de 500 vols en Afghanistan au cours des douze derniers mois.

Ce qui m'amène à mon deuxième volet: les opérations tactiques de la Force aérienne en théâtre.

Des équipages d'aéronef et du personnel de soutien réalisent des opérations aériennes avec le CC-130 Hercules d'un bout à l'autre de l'Afghanistan pour y soutenir directement les Forces canadiennes. Que ce soit en déplaçant des militaires de Kandahar à Kaboul ou en parachutant jusqu'à 14 500 kilogrammes de ravitaillements par vol aux soldats disséminés dans tout le pays, ils y jouent un rôle tout fait déterminant.

● (1715)

[Français]

Ces équipages et ce personnel sont devenus un instrument clé pour les commandants, puisqu'ils approvisionnent nos soldats dans une vaste partie de l'Afghanistan, dont le réseau routier est soit déficient ou détruit par les talibans.

[Traduction]

Ces militaires, en plus de soutenir nos soldats canadiens, contribuent à transporter du personnel et du ravitaillement pour des forces étrangères, notamment celles des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis. Et d'autres pays font leur éloge pour ce qui est de leur exactitude et leur efficacité, particulièrement pour le largage d'approvisionnements en zones dangereuses et hostiles.

De plus, la Force aérienne est chargée de produire et de fournir des véhicules aériens sans pilote — des UAV — à la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan. Des militaires de la force aérienne et de l'Armée de terre, intégrés au sein d'une unité tactique UAV, apportent aux commandants sur le terrain un précieux soutien dans les domaines du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance. Il a été établi que les renseignements ainsi obtenus étaient d'une importance cruciale pour le succès tactique des soldats au sol, donnant à ceux-ci une idée plus précise de leur situation et contribuant ainsi directement à réduire les risques qu'ils courent en effectuant leurs missions.

Enfin, je tiens à souligner d'autres contributions marquantes de certains membres de la Force aérienne en Afghanistan.

Certains membres de la Force aérienne, hommes ou femmes, sont très actifs à des postes clés au quartier général de la FIAS, à Kaboul. En fait c'est mon ancien bras droit, un général de la Force aérienne du Canada, le Major-Général Angus Watt qui est le commandant adjoint de la FIAS et qui prend en charge la mission de cette force quand son commandant s'absente du théâtre des opérations.

D'autres militaires de la Force aérienne du Canada, dont certains de mon quartier général, ont assisté le gouvernement afghan à Kaboul, à titre de membres de l'Équipe consultative stratégique du Canada.

On a constitué cette équipe sous la direction du Général Hillier à la demande du président Karzaï pour venir en aide au gouvernement de l'Afghanistan à deux égards: la planification stratégique et le renforcement de ses capacités. Cette équipe, qui compte dix-sept membres, oeuvre directement au sein du gouvernement central de ce pays et elle est actuellement dirigée par un officier de la Force aérienne, le colonel Don Dixon.

[Français]

En outre, des membres du génie de l'air et d'autres spécialistes de la Force aérienne font partie de diverses unités remplissant des fonctions cruciales dans le secteur d'opérations canadien, à Kandahar et aux environs.

[Traduction]

À titre de commandant du Commandement aérien et de Chef d'état-major de la Force aérienne, j'ai pour rôle de mettre sur pied des forces aériennes aptes au combat et prêtes au déploiement et à l'emploi. Ce rôle m'oblige à former du personnel et à lui fournir l'équipement nécessaire pour accomplir les tâches qu'on attend de lui. Voilà pourquoi nous faisons tant d'efforts en vue d'acquiescer une flotte de 4 aéronefs de transport stratégique C-17 et de remplacer la flotte de transport tactique de hercules par sa version plus moderne.

En plus de constituer des forces aptes au combat pour les opérations en cours, nous dressons et revoyons constamment nos plans d'urgence, afin que la Force aérienne soit toujours en état de fournir davantage de ressources au moment et dans la mesure où cela serait nécessaire.

En conclusion, je tiens à rappeler que sans le pont aérien — cette liaison vitale entre nos bases canadiennes et le camp Mirage, puis Kandahar et Kaboul — la mission ne pourrait pas être un succès. Les missions d'une valeur inappréciable réalisées sur place par les hommes et les femmes de la Force aérienne font partie intégrante des opérations menées par les Forces canadiennes en Afghanistan. Je vous l'affirme, vous pouvez être très fiers de ce qu'ils font au nom de notre pays et de tous les Canadiens, parfois dans des conditions dangereuses et difficiles. C'est le message que je répéterai à nos troupes à l'occasion de ma prochaine visite, dans deux semaines environ.

Monsieur le président et messieurs dames membres du comité, je serai heureux de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser à la suite des propos de mon collègue, le Chef d'état-major de la Force maritime, le Vice-amiral Drew Robertson.

Le président: Merci beaucoup.

Vice-amiral.

Vam Drew Robertson (chef d'état-major de la Force maritime, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, merci de nous avoir donné à tous deux l'occasion de prendre la parole devant vous.

J'ai l'intention de me concentrer sur trois domaines.

• (1720)

[Français]

Premièrement, je parlerai de ce que votre Marine fait pour appuyer les opérations des Forces canadiennes en Afghanistan; deuxièmement, de ce que votre Marine fait pour répondre aux obligations du Canada en matière de défense et sécurité maritime; et troisièmement, de l'état de préparation des Forces maritimes du Canada.

[Traduction]

Commençons par l'Afghanistan. Tous les jours, les hommes et les femmes qui servent sous le drapeau canadien en Afghanistan me

rendent tout à la fois fier et humble. Je suis fier de leurs compétences, et cela quel que soit le métier auquel on pense, et je suis fier de l'efficacité dont notre armée fait preuve dans une situation complexe, qui évolue en permanence, face à un adversaire tenace. Je suis humble quand je songe aux actes de courage altruistes et à la détermination de nos militaires dans l'exécution de cette mission.

[Français]

Monsieur le président, l'expérience de l'Afghanistan démontre à quel point les opérations modernes sont devenues complexes et nous ont obligés à adopter de nouvelles voies de réflexion afin de tirer le maximum des capacités de nos Forces canadiennes.

[Traduction]

Je peux vous assurer que notre marine intervient partout où cela lui est possible et qu'elle va continuer à agir ainsi. Ce faisant, de nombreux officiers de marine, de la force régulière et de la réserve, se retrouvent au sein de l'équipe de conseillers stratégiques dont le général Lucas vous a parlé tout à l'heure. Nous avons détaché du personnel d'état-major auprès du Combined Forces Command-Afghanistan dirigé par les Américains pour contribuer au transfert de commandement entre les forces américaines et les forces de l'OTAN qui a eu lieu un peu plus tôt cette année. Nous avons déployé un vaste éventail de personnel sur le théâtre des opérations — policiers militaires, médecins, spécialistes du fret, plongeurs, techniciens des approvisionnements et autres — et nous en avons envoyé d'autres à Wainwright pour contribuer à l'entraînement qui se poursuit là-bas. Nous avons aussi dépêché sur le théâtre des opérations nos plongeurs de combat spécialisés en déminage pour repérer et désamorcer sous l'eau d'éventuels explosifs improvisés. On leur a confié ce travail essentiel et très dangereux parce qu'ils ont été formés pour cela.

Monsieur le président, nos militaires en Afghanistan méritent qu'on mette à leur disposition des moyens techniques novateurs afin d'assurer leur protection. Depuis un certain temps déjà, les spécialistes techniques et opérationnels de la Marine assistent le Chef d'état-major de l'Armée de terre afin de déterminer dans quelle mesure il serait possible de déployer à terre le système de défense rapproché Phalanx, ou CIWS, dont vous avez entendu parler. Il s'agit en fait d'un canon Gatling, équipant nos escorteurs et nos frégates, dont la puissance de tir est impressionnante et qui fait office de moyen de défense ultime contre les missiles anti-navires. Le CIWS permet effectivement de détruire les missiles dans les dernières secondes qui précèdent l'impact. La question est de savoir s'il est possible d'en employer quelques-uns à terre pour défendre certaines installations contre des tirs de mortiers ou de roquettes. On ne sait pas encore si cela sera possible, mais ce projet montre bien la détermination commune des états-majors de la Marine et de l'Armée de terre à régler les défis qui se posent en Afghanistan.

La campagne contre le terrorisme dépasse largement les limites du théâtre des opérations, monsieur le président, et notre Marine joue un rôle sur ce plan, tout comme elle le fait depuis octobre 2001 quand le Canada a envoyé un groupe opérationnel naval ainsi que des patrouilleurs maritimes dans la mer d'Oman pour défendre l'US Navy et les Marines qui avaient pris Kandahar aux talibans.

[Français]

Au-delà de la campagne contre le terrorisme, le pays fait face à d'autres problèmes de défense et de sécurité, mais je sais que votre comité en est bien conscient, surtout dans le contexte des événements récents comme ceux survenus au Liban et en Iran, en passant par la péninsule coréenne.

En notre qualité de marins, nous comprenons que la libre utilisation des mers, de laquelle notre prospérité économique dépend, est aussi honorable. Plusieurs voudraient l'exploiter afin de nous causer grand tort.

[Traduction]

Cela étant, notre première priorité consiste à défendre la nation. C'est pour cela que, dans le cadre de la transformation en cours des Forces canadiennes, la Marine a pris les rênes en main pour mettre sur pied une force opérationnelle interarmées dans l'Atlantique et dans le Pacifique afin d'appuyer le commandement Canada. Cette structure consiste à nous assurer que nous pourrions déployer les forces maritimes appropriées, au bon endroit et au bon moment, afin d'affirmer notre souveraineté.

Monsieur le président, notre sécurité intérieure commence au large des côtes de pays étrangers. Prenez, par exemple, le travail effectué par le NCSM Fredericton, qui a été déployé pendant près de deux mois, au printemps dernier, au large de la côte occidentale africaine. Ce navire a participé à une opération secrète de lutte au narcotraffic qui a permis de démanteler un réseau de trafiquants dans l'est de Montréal. L'opération a porté fruit et elle a permis d'intercepter 23 tonnes de chargement de drogue valant près d'un quart de milliard de dollars sur le marché. Comme je le disais, tout cela s'est déroulé dans le golfe de Guinée, très loin de nos côtes.

La GRC n'aurait pas tenté cette opération si elle n'avait pas été certaine de la capacité du NCSM Fredericton de voir sans être vu et de déployer une force écrasante à bref préavis, si cela avait été nécessaire. Bien que tout cela se soit produit très loin de nos côtes, la mission a directement contribué à la sécurité des Canadiennes et des Canadiens tout en permettant de démanteler un réseau de trafiquants de drogue qui s'approvisionnait sans doute dans les champs de pavot de l'Afghanistan.

Monsieur le président, c'est toujours parce que la sécurité maritime nationale et internationale débute loin de nos eaux que le NCSM Ottawa a été déployé dans la mer d'Oman auprès de la force de coalition. L'Ottawa est le 20^e bâtiment que nous déployons dans la région depuis le 11 septembre 2001, depuis le lancement de l'opération Apollo devenue depuis opération Altair. La présence de ce bâtiment sur place souligne l'intérêt que le Canada continue de porter à la région; il a pour mission: d'interdire toute activité illégale en mer, y compris les activités terroristes; de promouvoir les objectifs du Canada en matière de prévention de la prolifération des armes de destruction de masse; de rassurer nos alliés régionaux et nos partenaires dans le dossier de la sécurité; de dissuader tous ceux qui voudraient s'en prendre à nos intérêts et de nous préparer à d'éventuelles opérations de suivi, advenant que la dissuasion ne porte pas fruit.

C'est parce que les opérations de sécurité maritime éloignées sont importantes que le NCSM Iroquois est en train de croiser en Méditerranée en tant que navire amiral du premier groupe d'intervention rapide en mer de l'OTAN. Ce groupe, dans le cadre de l'opération Active Endeavour, effectue actuellement des missions de lutte contre le terrorisme et contre la prolifération. Cela fait neuf mois qu'il a été placé sous le commandement d'un canadien, le commodore Denis Rouleau, preuve que le Canada est reconnu par les autres marines, petites et grandes, pour sa capacité d'exercer un leadership maritime à l'échelle internationale.

C'est aussi pour cela que notre groupe opérationnel naval de la côte ouest vient juste de terminer une mission auprès du groupement tactique américain qui se préparait à un déploiement opérationnel d'envergure prévu dans les mois à venir. C'est pour la même raison

que, le week-end dernier, les Forces canadiennes ont mené à bien un exercice tactique au large de la Caroline du Nord. Celui-ci-ci consistait à déterminer dans quelle mesure le Canada pourrait disposer d'une capacité expéditionnaire maritime. Ce faisant, un groupe opérationnel naval canado-américain, placé sous commandement canadien, a reçu pour mission d'assurer la sécurité de la force d'intervention contre tous les types de menace auxquels le Canada pourrait, dans l'avenir, être exposé dans des eaux littorales faisant l'objet d'une dispute ailleurs dans le monde. Cette situation a été illustrée de façon dramatique par la récente attaque aux missiles que le Hezbollah a lancée contre une frégate israélienne, en juillet dernier, et qui a eu des effets dévastateurs.

La semaine dernière, nous avions 2 600 marins en mer dans le Pacifique, dans l'Atlantique, dans la Méditerranée et dans la mer d'Oman. Voilà qui donne une idée de notre capacité à contribuer en permanence à la sécurité maritime internationale et à offrir des solutions crédibles à toute éventualité imprévue dans le monde, notamment dans le cadre d'opérations conjointes des forces aériennes le long du littoral, si besoin était.

Passons très brièvement à la question de l'état de préparation. Si nous sommes parvenus à accomplir autant ces dernières années, c'est grâce au travail de gestion et de surveillance des ressources qui a fait l'objet d'une approche échelonnée en matière de préparation. Toutefois, je pense que nous ne sommes pas arrivés au bout de ce qui peut être fait. Si nous ne parvenons pas à régler les problèmes qui se posent à nous sur le plan de l'état de préparation, comme pour la Marine, la situation risque de s'aggraver dans la phase de modernisation et de renouvellement de la flotte, et nous risquons de perdre le bénéfice d'une partie du travail accompli dans le passé.

L'appui du gouvernement au programme d'acquisition des navires de soutien interarmées marque un tournant décisif dans le sens de la reconstitution de la flotte du Canada. Ce projet devrait entrer sous peu dans une nouvelle phase; deux équipes parachèveront les propositions de financement relatives à la conception et à la construction de ces navires ce qui, je m'empresse de le dire, constitue une excellente nouvelle pour la Marine. Le défi auquel je suis confronté et qui attend mes successeurs, consiste à améliorer l'état de préparation du restant de la flotte afin de maximiser notre investissement dans nos navires et dans nos équipages.

● (1725)

[Français]

Face au défi de maintenir les Forces canadiennes polyvalentes et aptes au combat, nous apprécions l'appui de ce comité et de tous les parlementaires.

[Traduction]

Pour terminer, monsieur le président, permettez-moi de rassurer le comité sur le fait que votre Marine contribue à la mission en Afghanistan et se tient prête à apporter son soutien ailleurs, dans la limite de ses moyens, pour continuer de garantir la sécurité maritime du Canada, ici et ailleurs dans le monde, en collaboration avec nos alliés.

Encore une fois, merci de nous avoir invités à rencontrer votre comité. Nous sommes à présent tous deux prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Comme le temps file, nous aurons juste assez de temps pour une série de sept minutes. Soyez en conscient et utilisez votre temps au mieux. Je vais être très strict à cet égard et, dès que le timbre retentira, je vous interromprai.

Monsieur McGuire.

L'hon. Joe McGuire: Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins qui sont venus nous parler de la collaboration de nos trois armes dans cette opération.

Je voudrais que vous me parliez de vos effectifs respectifs, messieurs. Avez-vous des difficultés à maintenir vos effectifs dans l'Aviation et dans la Marine, notamment à cause de l'opération à laquelle vous participez?

Lgén J. S. Lucas: Les choses vont plutôt bien du côté de l'Armée de l'air. Nous sommes sortis de la période où nous avons manqué de personnel dans deux ou trois métiers précis.

Nous éprouvons toujours de la difficulté à doter les postes de technicien en recherche et sauvetage, mais c'est le recrutement interne qui est en cause dans ce cas. Ce que je veux dire, c'est que pour devenir technicien SAR, il faut déjà être membre des Forces canadiennes dans une autre spécialité et demander un transfert latéral. Nous avons énormément besoin de techniciens SAR et il n'est donc pas étonnant que nous ayons de la difficulté à combler tous les postes disponibles.

Beaucoup de jeunes affluent à nos bureaux de recrutement pour demander à intégrer les forces aériennes et nous collaborons actuellement avec ces bureaux. Nous éprouvons quelques difficultés pour certains métiers à cause de problèmes d'équipement, mais la bonne nouvelle, c'est que nous allons pouvoir les régler dans un proche avenir.

Ainsi, du point de vue du personnel, notre plus grand défi consiste à avoir les gens dont nous avons besoin et qui possèdent les compétences voulues pour participer à des opérations de haut niveau et aux activités de transformation poussées que nous allons entreprendre sous peu. Bien sûr, nous avons des plans pour cela.

● (1730)

L'hon. Joe McGuire: Et la Marine?

Vam Drew Robertson: La situation de la Marine est légèrement différente. Nous attirons sans problème du personnel dans les métiers généralement recherchés au sein des Forces canadiennes, mais nous avons des difficultés en ce qui concerne certaines spécialités. La Marine a en effet besoin du même genre de techniciens que ceux recherchés dans le civil, par exemple dans le domaine électronique.

Nous sommes donc en concurrence avec le civil et nous entendons nous montrer plus actifs dans cette partie. La méthode de recrutement normale au sein des Forces canadiennes donne satisfaction pour la plus grande partie des métiers. Toutefois, dans le cas des techniciens, nous allons devoir recruter les gens sur le terrain, aller les débusquer dans les collèges communautaires, par exemple, afin de leur vendre notre marchandise. C'est ce que nous faisons depuis un certain temps déjà, mais nous devons faire plus encore.

L'hon. Joe McGuire: Êtes-vous en mesure d'offrir des primes pour attirer les gens dont vous avez besoin?

Vam Drew Robertson: Nous offrons les primes pour ceux qui ont déjà les compétences que nous recherchons, mais nous ne disposons d'aucun moyen pour attirer des candidats dans des carrières de l'électronique au sein des Forces armées.

Lgén J. S. Lucas: L'incitation, dans notre cas, c'est la formation que nous offrons. Beaucoup la trouvent très intéressante. D'ailleurs, cette formation est tellement intéressante que, peu de temps après

avoir obtenu leur qualification, les recrues quittent l'organisation et ce sont d'autres que nous qui en récoltent les fruits.

C'est particulièrement vrai en Alberta, dans la région de Fort McMurray où l'on trouve un grand nombre d'industries qui s'approvisionnent dans nos spécialités.

L'hon. Joe McGuire: Je crois savoir que c'est la même chose qui se produit avec les membres de la Force opérationnelle interarmées 2 qui sont attirés par des emplois à 1 000 \$ la journée.

Est-ce que les opérations en Afghanistan vous privent d'une partie de vos effectifs, étant donné que l'armée de terre est excessivement sollicitée?

J'ai cru comprendre que le Général Hillier allait inviter les autres armes à transférer du personnel à l'Armée de terre pour l'aider un peu dans les missions qui lui ont été confiées en secteur canadien, en Afghanistan.

Lgén J. S. Lucas: Nous considérons que notre mission en Afghanistan est une mission des Forces canadiennes, même si elle est essentiellement confiée à l'Armée de terre... toutefois, la Marine et les Forces aériennes contribuent énormément à cet effort, dans toute la mesure du possible.

Nous allons retrouver de plus en plus d'aviateurs et de marins dans les emplois dits génériques, comme celui de chauffeur de camion. Néanmoins, ils ne serviront pas dans d'autres métiers pour lesquels ils ont été formés. Ainsi, il n'est pas question de transformer les pilotes en fantassins ou de faire des choses de ce genre. Nous parlons ici de gens dont la formation peut être utilement mise en oeuvre. La plupart des fantassins recevront leur instruction au sein de l'Armée de terre.

Par ailleurs — et je pense que l'amiral Robertson en a parlé dans son introduction — nous sommes en train de recenser les postes administratifs occupés par des fantassins que nous allons remplacer par des aviateurs ou des marins afin de pouvoir envoyer les titulaires actuels dans des postes opérationnels. C'est un autre plan sur lequel nous allons contribuer.

L'hon. Joe McGuire: Cela se ressent-il sur les opérations courantes?

Lgén J. S. Lucas: Il est évident que nous en ressentons les effets. Aviateurs et marins s'acquittent déjà de leurs missions courantes, mais nous reconnaissons que leur présence est nécessaire ailleurs. Ce qu'il y a de bien, c'est que plus que nous recruterons de gens et moins nous sentirons cette pression.

● (1735)

Vam Drew Robertson: C'est cela qui m'a amené à vous préciser que, la semaine dernière, nous avons 2 600 marins en mer. Nous poursuivons notre mission générale avec un certain succès. Nous apportons une contribution modeste dans la mesure de nos moyens. J'ai parlé du CIWS, le système de défense rapproché, dont l'armée n'est actuellement pas dotée. Si nous parvenions à mettre ce système en oeuvre en Afghanistan, des techniciens de la Marine en assureraient l'entretien, parce qu'ils sont qualifiés pour cela, et ce serait des canonnières de la Marine qui s'en serviraient pour assurer la défense des installations sur place. Voilà le genre d'emplois que nous envisageons.

L'hon. Joe McGuire: Si je vous demandais de me citer un équipement qui vous fait défaut, que me répondriez-vous? Le gouvernement a annoncé que vous alliez obtenir des moyens de transport. Voilà au moins une décision de prise et les contrats vont être passés. Mais existe-t-il un équipement en particulier, que vous ne possédez actuellement pas et dont vous auriez besoin dans les plus brefs délais?

Le président: Veuillez fournir une réponse très brève.

Lgén J. S. Lucas: En ce qui concerne l'aviation, nous allons bientôt arriver à la limite de notre capacité de traitement des nouveaux projets. Après l'annonce, en juin dernier, de l'achat de C-17 et de Chinook pour combler deux besoins essentiels et assurer le remplacement de nos C-130, nous en sommes presque au point où nous avons des difficultés. Nous progressons sur deux ou trois autres front, mais, dans l'ensemble, les aviateurs sont ravis du nouvel équipement qu'ils vont toucher et de la capacité que cela va leur conférer. Ils veulent aller de l'avant et espèrent effectuer du bon travail, et nous sommes en train de leur fournir les outils nécessaires pour cela.

Vam Drew Robertson: La Marine se trouve dans une position très différente pour ce qui est des échéanciers. Nous n'avons comblé que les besoins essentiels des trois armes. Nous avons, très justement, acheté un certain nombre de pièces d'équipement pour la mission en Afghanistan. C'est exactement ce qu'il fallait faire. Pour ce qui est des bâtiments de la Marine, nous allons devoir remplacer, quand le moment sera venu, les navires de commandement et de contrôle de la classe Iroquois. Ces bâtiments font un excellent travail. Trois d'entre eux étaient en mer la semaine dernière en train de remplir leur rôle de navire amiral et de navire de la défense aérienne, mais leur remplacement prendra sans doute une décennie. Cela illustre bien la différence très marquée entre le rééquipement d'une armée ou d'une aviation, qui est rapide, et le rééquipement d'une marine militaire. Dans le cas de la Marine, la planification nécessaire s'échelonne sur plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Le président: Très certainement. Mais c'est peut-être la faute de la Marine si le délai moyen d'acquisition est de 14 ans.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand: Merci, monsieur le président. Je veux souhaiter la bienvenue au vice-amiral et au lieutenant-général.

J'ai des questions au sujet des opérations. Je m'adresse d'abord à vous, vice-amiral Robertson. Avons-nous des bateaux, en ce moment, dans le golfe Persique, en Arabie Saoudite?

Vam Drew Robertson: Dans le golfe Persique?

M. Claude Bachand: Oui, dans le golfe.

Vam Drew Robertson: En ce moment, la frégate Ottawa se trouve dans la mer...

[Traduction]

Dans la mer d'Oman, au large du Yémen, mais il se dirigera vers le golfe d'Oman sous peu pour une visite à l'un des pays de la région.

[Français]

M. Claude Bachand: Est-ce que ces opérations sont liées à la guerre en Afghanistan?

[Traduction]

Vam Drew Robertson: Je dirais qu'elles sont très liées en ce sens qu'elles ne font pas partie intégrante de l'effort international déployé pour lutter contre le terrorisme. Grâce au déploiement maritime international dans la région du golfe d'Oman — de la mer d'Oman, jusqu'à la Corne d'Afrique —, ceux qui croisent dans ces eaux font l'objet d'une surveillance, les pirates sont tenus en échec et la région demeure ouverte aux échanges sans entrave entre la Corne d'Afrique — dont certaines régions sont sans loi — et les côtes d'Iran et du Pakistan. C'est un travail très utile qui a un lien avec ce qui se fait en Afghanistan.

[Français]

M. Claude Bachand: Donc, il y a encore des missions d'interception et d'abordage de navires aux fins de contrôle. Il y en a.

[Traduction]

Vam Drew Robertson: C'est exact. Le NCSM Ottawa a participé à plusieurs missions d'abordage et d'inspection la semaine dernière.

● (1740)

[Français]

M. Claude Bachand: Maintenant, on fait grand état du fait que les opérations en Afghanistan sont passées sous l'autorité de l'OTAN. Les opérations maritimes dans le golfe Persique, ou ailleurs, sont-elles aussi sous l'autorité de l'OTAN, ou est-ce que chaque nation décide de sa participation, de ses actions?

[Traduction]

Vam Drew Robertson: Les opérations maritimes sont assurées par une coalition de pays qui n'est pas placée sous le commandement direct de l'OTAN. Parmi les pays participants, on trouve quelques États côtiers, comme le Pakistan, qui a récemment pris la direction des opérations dans l'une des zones d'interdiction maritime de la région, mais la plupart des marines occidentales, qui sont aussi membres de l'OTAN, sont tout à fait en mesure d'effectuer ce genre d'opération.

[Français]

M. Claude Bachand: D'accord. Veuillez répondre très rapidement à ma prochaine question.

Fait-on du *maritime lift* du Canada jusque dans le golfe arabe avec les *supply ships*? Les bateaux canadiens font-ils cela?

[Traduction]

Vam Drew Robertson: Ils ont une capacité d'emport très limitée; je sais que nous recourrons à des contrats d'affrètement maritime pour assurer le transport du Canada vers cette région, mais je n'en ai pas les détails.

M. Claude Bachand: C'est un contrat.

[Français]

Je vais passer à vous, lieutenant-général Lucas.

Qui s'occupe actuellement de la couverture aérienne en Afghanistan? Quelle nation fait cela? Le Canada n'a pas d'avions de couverture aérienne; les F-18, entre autres, ne sont pas encore déployés. Seront-ils déployés un jour en Afghanistan pour assurer une couverture aérienne? Je crois que les Néerlandais, et probablement les Américains, assurent la couverture aérienne actuellement, n'est-ce pas?

[Traduction]

Lgén J. S. Lucas: Vous pourriez m'aider en —

[Français]

Vous avez utilisé le terme « surveillance »?

M. Claude Bachand: J'ai utilisé le mot « couverture ».

Lgén J. S. Lucas: Est-ce que c'est comme avec AWACS ou...?

M. Claude Bachand: Peut-être que je pourrais parler plutôt de missions air-sol. Supposons qu'on appelle en renfort l'aviation pour attaquer une position talibane. Qui va intervenir, en Afghanistan?

[Traduction]

Lgén J. S. Lucas: La plupart des missions de ce genre sont assurées par l'aviation américaine. Les missions d'appui rapproché, les missions d'appui-feu, sont assurées par des appareils de l'US Air Force, de la Royal Air Force et de la Royal Netherlands Air Force, les trois pays disposant d'armées de l'air qui ont les moyens requis.

Notre capacité RSR est relativement limitée, puisque nous ne disposons que du Sperwer, avion sans pilote qui est valable pour les opérations tactiques. Les Américains, eux, ont des drones de la famille Predator qui sont beaucoup plus utiles sur le théâtre des opérations.

[Français]

M. Claude Bachand: Maintenant, on a accéléré la phase 2 de la modernisation des F-18. Notre comité s'était rencontré, au terme de la phase 1, lorsque les 80 premiers avions ont été prêts. Si on accélère la phase 2, est-ce parce qu'on a eu une demande de l'OTAN afin qu'un certain nombre d'avions soient prêts en cas de besoin en Afghanistan?

[Traduction]

Lgén J. S. Lucas: Pour autant que je sache, nous en sommes à la phase deux de la modernisation de la flotte de CF-18, d'après ce qui est prévu au contrat. Tous les avions devraient être terminés d'ici 2009. Après cela, nous disposerons de moyens importants et tels que, si nous étions invités à participer à la mission en Afghanistan, nous en aurions les moyens. Toutefois, il nous faudra peut-être attendre encore 12 mois avant que ces nouveaux appareils puissent être engagés dans ce genre de situation. On nous a déjà posé cette question. Je dirais que la situation en Afghanistan est tellement dynamique, tellement volatile, que nous ne pouvons que nous interroger à propos de l'engagement éventuel de moyens aériens pour prêter main forte au commandant du COMFEC, le Général Gauthier, s'il devait nous y inviter. Si le gouvernement du Canada était d'accord, dès que nous aurons comblé nos besoins, nous serons prêts à intervenir, mais pour l'instant, nous n'en sommes qu'à l'étape de la planification.

Le président: Vous avez presque terminé dans les temps. Merci. Madame Black.

● (1745)

Mme Dawn Black: Merci beaucoup à tous deux de vous être déplacés.

L'Amiral Robertson a parlé du NCSM Ottawa et nous a dit que cette frégate de patrouille est déployée auprès du corps expéditionnaire de la U.S. Navy. Vous avez parlé de participation à la guerre contre le terrorisme. Relevons-nous de l'opération Liberté immuable à cet égard? Sinon, où se situe notre intervention dans cette guerre totale contre le terrorisme? Les opérations contre le terrorisme risquent-elles de se transformer en mission d'appui ailleurs qu'en Afghanistan?

Quel genre de rapport existe-t-il entre votre hiérarchie et la hiérarchie américaine? Je n'ai pas très bien compris dans quel cas nos

opérations terrestres sont intégrées à l'opération Liberté immuable. Je me demande comment tout cela fonctionne au sein de la hiérarchie, depuis votre échelon et celui de votre homologue américain, jusqu'aux navires, et quel rapport vous avez entre vous deux.

Vam Drew Robertson: Il est évident que nous évoluons dans le cadre de l'opération Liberté immuable Il y a une petite nuance. La frégate dont vous parliez est déployée en parfaite interopérabilité au sein du groupe tactique américain, mais ses règles d'engagement sont entièrement décidées par le Chef d'état-major et par le gouvernement du Canada.

Pour l'instant, le commandement sur le théâtre des opérations est américain, mais un secteur relève d'un Britannique et un autre d'un Pakistanais; les Canadiens assurant le commandement de différentes régions.

Pour les missions de surveillance, d'abordage et d'inspection, nous employons les navires battant pavillons étrangers qui nous sont confiés, mais nous le faisons dans le respect des règles établies par le gouvernement de chacun. Nous connaissons parfaitement les limites des navires qui relèvent de notre commandement. Le commandant d'un bâtiment ne tarde jamais à nous signaler si on lui demande de faire quelque chose qui va au-delà de ce qui a été autorisé par son gouvernement.

Quand j'assurais le commandement d'une région, j'avais des navires français sous mes ordres dont les commandants trépignaient d'impatience à l'idée de conduire des missions d'abordage. Ils adressaient des demandes au Quai d'Orsay, à Paris, qui leur refusait systématiquement l'autorisation. Ainsi, malgré le désir naturel des commandants de prendre part à ce genre d'opérations, on le leur interdisait.

Mme Dawn Black: Il s'agit apparemment de modalités complexes. L'opération Liberté immuable est placée sous commandement américain et il est très difficile d'essayer de savoir exactement comment fonctionne la chaîne hiérarchique.

Certes, vous dites que vous prenez vos ordres du gouvernement du Canada, mais j'ai encore du mal à voir exactement, quand vous participez à une opération conjointe, où passe la frontière entre les responsabilités des uns et des autres et s'il y a recoupement.

Vam Drew Robertson: La direction des opérations tactiques relève bien sûr du commandant de la flotte qui est un amiral américain basé à terre au Bahrain. Celui-ci commande l'US Navy au sein des forces américaines. Il a, sous ses ordres, un certain nombre d'officiers étrangers, certains de la région et d'autres de pays occidentaux.

C'est en fait fort simple: il suffit de connaître les limites des règles d'engagement et de restreindre l'emploi des bâtiments étrangers à ce que leur gouvernement a permis. Il s'agit en fait d'une autorisation préalable accordée par les gouvernements. Si l'on demandait au NCSM Ottawa de faire quelque chose qui n'aurait pas été pré-autorisé par le gouvernement, le commandant du navire s'adresserait immédiatement au Général Gauthier en cas de mission surprise pour obtenir des consignes des autorités canadiennes.

Mme Dawn Black: Merci beaucoup.

Général Lucas, j'ai un document signé par le ministre des Travaux publics où l'on annonce, en janvier 2006, le déblocage de 1,9 million de dollars pour le soutien au déploiement des CF-18. J'aimerais savoir si ce contrat a été exécuté. Vous en avez un peu parlé et j'aimerais savoir ce que nous avons obtenu pour ces 1,9 million de dollars?

Vous avez aussi parlé de planification pour le déploiement des CF-18 et je voudrais que vous me confirmiez l'existence de tels plans, si l'on juge nécessaire de déployer ces appareils.

• (1750)

Lgén J. S. Lucas: Dans des cas de ce genre, les planificateurs militaires préparent systématiquement ce type de plans, simplement parce que, de temps en temps, le gouvernement nous demande de faire un certain nombre de choses et que c'est une bonne idée de pouvoir s'appuyer sur un plan, quitte à ne jamais l'appliquer si on ne nous demande rien.

Pour ce qui est du contrat, je crois savoir que celui-ci a été accordé par anticipation. Ce contrat n'a pas été exécuté, il a simplement été conclu, au cas où. Sa mise en oeuvre n'a pas encore été nécessaire et, à ce que je sache, il n'a pas encore été exécuté.

J'estime que le personnel de l'organisation chargée des acquisitions a fait un excellent travail sur ce plan. Cela ne nous a rien coûté et nous a permis de nous préparer à intervenir sur le théâtre des opérations, si l'on avait besoin de nous.

Mme Dawn Black: À qui s'en remet-on actuellement pour la couverture aérienne? À l'ensemble de nos alliés ou uniquement aux Hollandais, aux Américains ou aux Britanniques?

Lgén J. S. Lucas: Tout ces pays ont mis des avions en commun. Côté américain, ce sont ces A-10 Warthog et des F-16; côté hollandais, des F-16 et, en ce qui concerne la Royal Air Force, il s'agit de Harrier; à cela il faut ajouter un certain nombre d'hélicoptères d'attaque Apache.

Les missions sont assurées à tour de rôle. Ainsi, quand nos gens sont en difficultés et qu'ils réclament une couverture aérienne, ils ne savent pas a priori qui viendra les aider. Peu importe, parce qu'ils entretiennent d'excellentes relations de travail avec toutes ces armées de l'air et ils ont la garantie qu'ils recevront l'appui nécessaire. Nous avons beaucoup investi dans l'établissement de procédés et de procédures qui n'ont aucun lien avec les limites imposées par les pays qui déploient leurs forces aériennes.

Le président: Merci, madame Black.

Merci, monsieur.

Monsieur Blaney.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais partager mon temps avec ma collègue. Je prendrai les cinq premières minutes; elle, les deux suivantes. J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos hauts gradés. J'ai parcouru vos feuilles de route, et elles sont assez impressionnantes.

Ma première question s'adresse au vice-amiral Robertson. Vous avez parlé de l'acquisition de navires interarmées, les trois JSS, les *Joint Support Ships*. J'aimerais savoir si ce type de navire pourrait être intégré à des opérations en Afghanistan, si vous pourriez vous en servir? Est-ce que ces navires vous seraient utiles en ce moment, dans le cadre des opérations du Canada en Afghanistan?

[Traduction]

Vam Drew Robertson: Avec ces navires, nous voulons assurer les opérations d'approvisionnement de base dont a besoin un groupement tactique maritime, et transporter sur pont tout ce qui est nécessaire tout en offrant aux forces à terre un lieu sûr ancré au large.

L'espace de chargement dans ces navires est suffisant pour le déploiement tactique d'une unité de l'armée, mais il est relativement modeste par rapport à celui des navires de charge — comme les gros porte-conteneurs que l'on voit à Halifax, à Vancouver ou à Montréal. De tels navires pourraient donc avoir un rôle à jouer dans la région, mais je doute que ce soit le genre de bâtiment que nous utiliserions à l'heure actuelle. Nous pourrions nous en servir pour transporter du ravitaillement jusque dans la région afin d'en permettre ensuite l'acheminement par avion jusqu'en Afghanistan, mais ce ne serait pas la principale utilisation de ce type de navire.

[Français]

M. Steven Blaney: Donc, des navires de plus grande capacité vous seraient plus utiles en Afghanistan. Est-ce le cas?

[Traduction]

Vam Drew Robertson: Je ne veux pas vous induire en erreur en vous disant que nous assumerons le ravitaillement par la voie maritime. Je ne suis pas le spécialiste de la question, mais je crois savoir que l'essentiel des marchandises destinées à ce pays est acheminé par air à cause de la configuration de la région et de la rapidité que permet ce moyen de transport.

• (1755)

[Français]

M. Steven Blaney: Je passe maintenant au lieutenant-général Lucas.

Dans votre présentation, vous avez mentionné que 75 p.100 des activités aériennes dans lesquelles vous êtes engagés font appel à des équipements de location, si j'ai bien compris. Pourriez-vous m'expliquer quel genre d'équipements de location sont utilisés présentement. Avec l'acquisition de nouveaux appareils, est-ce que la proportion d'équipements loués serait réduite? Quel serait l'impact?

Je comprends qu'on n'a pas nécessairement tous les équipements pour mener les opérations qui vous sont demandées, mais quels sont les équipements utilisés? De nouveaux équipements permettraient-ils de réduire le pourcentage de location?

[Traduction]

Lgén J. S. Lucas: Quand j'ai parlé de 75 p. 100, je pensais en fait au transport jusqu'au théâtre des opérations. Une grande partie de ce travail est assurée par des Ilyushine Il-76 qui ont transporté beaucoup d'équipement jusqu'à Kandahar. De plus, des C-17 de l'US Air Force ont permis d'acheminer personnel et matériel jusqu'au théâtre des opérations.

Il est certain que la situation sera différente quand nous aurons nos propres C-17. Nous allons beaucoup les utiliser, surtout pour le transport tactique. Dans les premiers temps, lors d'un déploiement ou d'un redéploiement vers un théâtre isolé comme celui-ci, nous aurons recours à des avions affrétés pour répondre à la demande ponctuelle de pointe, simplement parce qu'il faut concentrer un maximum d'efforts en un minimum de temps et transporter le personnel le plus rapidement possible. Quatre avions, c'est formidable, mais c'est insuffisant pour absorber les à-coups lors d'un déploiement ou d'un retrait. Ces appareils nous permettront de recourir beaucoup moins à la formule de l'affrètement, mais ils ne la remplaceront pas totalement. Nous devons continuer à recourir à des contrats d'affrètement.

Le président: Madame Gallant, il vous reste deux minutes.

Mme Cheryl Gallant: Ma première question s'adresse au Général Lucas.

On est en train de renverser la politique du gouvernement précédent qui a consisté à laisser se détériorer le matériel militaire canadien ou, dans certains cas, à le vendre ou à l'envoyer à la casse. Nous nous devons de fournir le meilleur matériel qui soit aux hommes et aux femmes qui servent sous notre drapeau.

La décision d'acquérir des hélicoptères mi-lourds était nécessaire pour assurer la protection de nos soldats, surtout quand les conditions exigent le déploiement de ce genre de matériel. Il est pressant d'améliorer la capacité d'hélicoptère des Forces canadiennes. Je crois savoir qu'après l'achat d'un hélicoptère qui a fait ses preuves du point de vue opérationnel, comme le Chinook, il va falloir intégrer la formation aux opérations sur le terrain.

Le général pourrait-il indiquer au comité quelles bases ont été retenues comme bases opérationnelles principales des hélicoptères mi-lourds que le Canada va acheter?

Vam Drew Robertson: Nous avons récemment décidé que nos hélicoptères Chinook seraient stationnés en deux endroits. Il s'agira d'Edmonton, en Alberta, et de Petawawa, en Ontario. Nous avons constaté, après examen, que c'est ce qu'il y a de plus logique. Ces appareils seront basés à proximité immédiate de deux de nos importantes formations militaires et ils seront près de secteurs d'entraînement valables. Nous avons choisi ces emplacements pour un certain nombre de raisons et c'est effectivement ce que nous allons faire.

Mme Cheryl Gallant: Amiral Robertson, dites-nous ce qu'ont donné les manoeuvres auxquelles vous avez participé vendredi dernier au large de la Caroline du Nord et en quoi celles-ci pourraient avoir un rapport avec notre mission en Afghanistan.

Le président: Vous avez 45 secondes, amiral.

Vam Drew Robertson: C'est une toute première tentative qui a donné d'excellents résultats. Il était question de déposer une compagnie de fantassins à partir d'une plate-forme navale sûre et de les appuyer lors d'un débarquement simple sur les côtes de la Caroline du Nord. Cet exercice nous a confirmé que nous sommes capables d'assurer une telle mission, mais il nous faudra bien des années avant de parvenir au niveau opérationnel, si c'est ce que le gouvernement nous demande de faire.

Le président: Merci, madame Gallant.

Messieurs, merci beaucoup pour les excellents renseignements que vous nous avez communiqués et pour votre souplesse compte tenu de notre horaire. Ainsi va la vie en cette enceinte, je le crains. Nous réagissons à l'appel du timbre à toute heure de la journée. Merci pour votre souplesse.

Veillez dire aux hommes et aux femmes que vous commandez à quel point nous apprécions leur travail.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.